Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

30 OCTOBRE 2026 - N°4285 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 5-7

LANDES ..... Pages 8-10

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 11-13

TARN-ET-GARONNE ..... Page 15

SECOURS CATHOLIQUE

Brocante solidaire au service des plus démunis Page 2

ÉCONOMIE

Un tremplin pour l'alimentation de demain Page 4

TRAVAUX

Le pont du Fleix entre en phase de renforcement Page 6

Une maraîchère passionnée entre champs et laboratoire



À Laplume, Houssnia Aarbaji mène de front un emploi et sa passion : cultiver seule un hectare de légumes qu'elle vend chaque samedi au marché du Chat-d'Oc. Page 11

LE GALION

Radio bulle a conjugué sa journée Octobre rose

Radio Bulle s'est paré de rose ce samedi 10 octobre à Flottis pour mobiliser contre le cancer du sein avec stands, Pilates et concert variété.

Page 11



PERTES AGRICOLES DE 2026

Indemnisations : la procédure est ouverte

La procédure de demande d'indemnisation au titre de l'Indemnité de Solidarité nationale pour les pertes liées à la sécheresse et aux températures élevées de l'été 2026 est ouverte.

Page 15



BILLET

Matérialisme sans issue

Le chaos largement provoqué dans le pays depuis deux semaines est facile à décrire et pas très compliqué à analyser. On pourrait en effet dire en toute simplicité qu'il s'agit du résultat inéluctable d'une bonne giclée d'essence jetée sur un feu tout préparé, prêt à s'embraser à la moindre étincelle. Dans un pays qui décline vite, profondément fracturé entre une (petite) classe supérieure privilégiée et un (nombreux) prolétariat « new look » pris à la gorge, le tout sous le regard d'un État aussi obèse qu'impuissant, les moutons deviennent enragés.

Manipulés par tous les cyniques déterminés à se servir de la misère du monde pour s'emparer du pouvoir et en jouir sans vergogne, les citoyens furieux et leurs enfants sans avenir se lèvent pour crier leur désarroi. Mais, comme il se doit selon les règles immuables d'une triste fatalité, les professionnels de l'émeute les bousculent et prennent la rue d'assaut. Pour peu que, paralysées par la peur d'une bavure et culpabilisées à l'avance de faire tout simplement leur métier, les forces de l'ordre demandent la permission d'intervenir et la Justice s'applique à modérer sa réponse, le résultat est prévisible.

On peut lister jusqu'à plus soif les causes d'une telle situation puis en arriver à dénoncer pêle-mêle la crise de régime, la crise des familles, la crise économique et sociale, voire même la crise de civilisation... Beaucoup de commentateurs ne s'en privent pas, de tous les côtés de l'échiquier politique : ici on dénoncera les « racailles » immigrées sûres de l'impunité, là le capitalisme financier débridé, ici encore l'extrême-droite fasciste et nazie, là aussi l'ultragauche antidémocratique, bref on ne manquera jamais d'analyses péremptoires.

Tout cela n'est pas faux et l'on peut ajouter les ingérences probables venant de nos meilleurs ennemis les Russes de Poutine et les Iraniens de Khamenei : attendons un peu et il y a fort à parier que paraîtront dans la presse, allant dans ce sens, des informations émanant des services secrets. Quand un pays est affaibli, il excite l'envie des prédateurs, auxquels il faudrait peut-être ajouter aujourd'hui, pour notre plus grand malheur, sinon le prévisible dictateur chinois, certainement le satrape de Washington passé maître dans le pourrissement des esprits, l'enrichissement personnel scandaleux et la trahison éhontée.

Mais au-delà de tout, c'est le matérialisme comme seul et indépassable horizon qui est responsable. Quand les êtres humains n'ont plus comme idéal qu'une vie terrestre ridiculement courte, ils ne peuvent développer comme ambition que la poursuite acharnée des biens matériels, de la jouissance immédiate, de l'individualisme forcené car indispensable à ce qu'ils appelleront le bonheur. Aujourd'hui, en occident, la vanité, la vacuité d'un tel destin explose littéralement à la figure des jeunes d'abord, eux qui ont encore la faculté de rêver, d'espérer. Les 80.000 d'entre eux qui ont acclamé Léon XIV au Stade de France on fait passer le message : c'est une goutte d'eau dans l'océan mais les prémices peut-être d'un vrai sursaut. Espérons-le en tout cas.

En attendant, « Vanitas vanitatum, omnia vanitas », telle est la conclusion immémoriale qu'on peut tirer du drame. Et, dans ce sens, faire croire à la mort de Dieu est criminel.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

1er novembre 2026 – Tous les Saints – A

Matthieu 5, 1-12

Le texte de Béatitudes choisi pour illustrer la fête de tous les saints, est révélateur de ce que ces hommes et ces femmes ont fait pour mériter un tel titre. Ils ont été eux-mêmes. Quant à nous, nous discernons dans tous ces comportements la figure même du Christ. Tout d'abord, être « pauvre de cœur ». N'est-ce pas ce qu'a été Jésus par exemple en se levant de table, déposant son vêtement et nouant un linge à la ceinture, lave les pieds de ses disciples (Jn 13, 3-5) ? N'a-t-il pas pleuré, lui aussi devant le tombeau de son ami Lazare (Jn 11, 35) ? Il a aussi été doux y compris sur la croix, incarnant lui-même la miséricorde (Lc 7, 48). Le psaume 129 nous le redit.

Il est ce cœur pur en qui on voit le Père (Jn 14, 9) acceptant d'être persécuté pour la justice divine, acceptant que la volonté du Père soit faite (Mt 26, 42) et appelant celui qui le trahit « mon ami » (Mt 26, 50).

Toutes les valeurs des Béatitudes sont incarnées par le Christ et aujourd'hui, nous célébrons tout particulièrement ceux et celles qui sont allé(e)s jusqu'à vivre l'une de ces valeurs jusqu'au bout.

Toutefois, il ne s'agit pas pour nous de célébrer tous les saints si nous ne cherchons pas à faire de même. Bien sûr, nous ne sommes ni Saint Jean le Baptiste, ni Sainte Thérèse, ni Sainte Bernadette, ni Saint François dont nous célébrons cette année les 800 ans de sa mort mais chacun d'eux viennent nous offrir une proposition pour qu'à notre tour, nous soyons encore plus à l'image de Jésus. Une telle ambition nous fait comprendre à la fois la difficulté mais aussi la joie de vivre à l'image de celui qui nous a créés.

Mieux encore, n'avons-nous pas pour mission de percevoir chez l'autre, l'un des aspects de la divinité, sa propre divinité ? N'avons-nous pas à être davantage contemplatifs des autres ?

Ainsi, chaque béatitude vient nous révéler la vocation du monde qui ne doit pas se complaire dans les luttes et les oppositions. Comme l'écrit Léon XIV, n'avons-nous pas à nous réclamer davantage du Livre de Néhémie que de Babel (Magnifica Humanitas § 10) ?

La fête de Tous les Saints vient nous révéler nos propres vocations, si profondes, si diverses.

Le pape l'a bien dit lors de son voyage en France en septembre dernier : « vous êtes les saints de France » mais nous devons avant tout nous inspirer de ceux qui ont marqué toute l'histoire de l'Eglise et apprendre à nous laisser instruire par eux. Nous avons la chance de disposer d'un grand nombre d'églises qui portent toutes le nom d'un saint. Lorsque j'entre dans l'Eglise St Jean-Baptiste ou Ste Bernadette, chacune porte un message particulier que je me dois de recevoir et de tenter de vivre à mon tour. Les bâtiments ne sont que des tas de pierre s'ils ne transmettent pas les paroles du personnage dont ils portent le nom. Sans doute serait-il judicieux pour ne pas dire salutaire de consacrer ce 1er novembre à revisiter nos églises et essayer d'y comprendre ce que telle ou telle personne a vécu pour imiter le Christ.

Tout mène à lui et il s'agit pour nous de comprendre qu'en célébrant les saints du ciel, nous réfléchissons mieux sur nos vies ici-bas, que le Christ a foulées.

La Toussaint est une grande fête et nous sommes tous concernés.

Gérard CROZAT, diacre

Secours catholique

Brocante solidaire au service des plus démunis

MIMIZAN

La braderie-brocante solidaire du Secours Catholique de Mimizan, organisée au Forum de Mimizan, s'est tenue les vendredi 23 et samedi 24 octobre 2026. Cette édition a attiré de nombreux visiteurs solidaires venus faire de bonnes affaires tout en soutenant une cause importante. L'événement s'articulait autour de plusieurs priorités fortes : une mobilisation solidaire : les fonds collectés et les actions menées visaient à soutenir directement les familles en difficulté dans les Landes ainsi qu'à apporter une aide précieuse aux sinistrés des récents incendies de la région ; une formule unique : le Secours Catholique était le seul exposant sur place, proposant une large sélection d'articles de seconde main (vêtements, vaisselle, linge de maison, livres, jouets) sous le signe du recyclage et du réemploi.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Braderie brocante au forum *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Aides aux sinistrés des incendies *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Courrier français – HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta
BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex

40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63 / a.massias@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Audrey Massias.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI



BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

Économie Le concours So Innovation fête ses dix ans en affichant la même ambition : mettre en lumière le dynamisme des entreprises agroalimentaires néo-aquitaines en matière d'innovation.

Un tremplin pour l'alimentation de demain

NOUVELLE-AQUITAINE

Organisé tous les deux ans par l'AANA (Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine) et le CRITT (Centre régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) agroalimentaire de La Rochelle, So Innovation a pour mission de détecter, d'accompagner et de valoriser l'innovation alimentaire régionale.

« *Il n'y a pas d'avenir sans innovation pour s'adapter aux attentes des consommateurs, mais aussi dans la manière de produire et d'utiliser l'ensemble du produit. Ce concours est un tremplin pour les entreprises qui y participent, mais aussi un bon observatoire des nouvelles tendances alimentaires* », affirme Jean-Pierre Raynaud, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'agriculture, de la transition agro-écologique, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la mer et de la montagne, et président de l'AANA.

En 2026, So Innovation prend selon l'élu « *de l'ampleur* », avec 93 entreprises candidates et 169 produits présentés, « *soit 17 entreprises supplémentaires et + 40 % de produits par rapport à l'édition 2024* ».

Autres chiffres à retenir : 32 entreprises participent pour la première fois et 11 départements (sur 12) de Nouvelle-Aquitaine sont représentés, avec en tête la Gironde, le Lot-et-Garonne et la Charente-Maritime. Seule la Creuse manque à l'appel.

Cette année, annonce le président de l'AANA, le jury présente une composition nouvelle, s'ouvrant aux secteurs de la distribution, du développement commercial et du marketing agroalimentaire, « *afin d'être au plus près des marchés* ».

« *So Innovation permet de mettre en relation des entreprises innovantes avec celles qui vont pouvoir les distribuer. Nous sommes le relais sur le terrain. C'est une passerelle qui aide à leur développement. Ces innovations correspondent aux attentes des consommateurs* », précise Philippe Boiron, directeur du CRITT de La Rochelle.

Parmi les participants à So Innovation, on trouve notamment des PME qui privilégient une approche pragmatique de l'innovation, avec un développement progressif pour assurer, ensuite, la commercialisation de leurs produits.

« *L'innovation chez ces entreprises a une approche globale qui va au-delà de la R & D, en intégrant la qualité, la sécurité alimentaire, le process, le personnel, la capacité à transformer. C'est l'un des axes forts du CRITT de La Rochelle, qui au quotidien accompagne 350 entreprises agroalimentaires pour les renforcer et les aider à appréhender la globalité et la complexité de l'innovation pour qu'elle soit durable. Avec le soutien de la Région, le CRITT accompagne des thématiques comme la notion de formulation de produits pour les simplifier et les optimiser ou encore le zéro plastique afin qu'en fin de vie, le produit génère le moins de déchets possible* », souligne son directeur.

La sélection des lauréats de So Innovation 2026 illustre les tendances alimentaires qui émergent ou se renforcent. Six grandes orientations se dégagent : le sans-alcool, qui devient une expérience à part entière ; le développement de nouvelles alternatives aux produits du quotidien ; la valorisation intégrale des ressources, notamment grâce aux coproduits ; l'envie de mieux manger sans renoncer au plaisir ; la réinterprétation du terroir pour valoriser les savoir-faire ; des formats adaptés aux différents moments de consommation.



Les lauréats « coup de cœur » de So Innovation 2026, avec Jean-Pierre Raynaud et Philippe Boiron. *Ph AD*

Cinq Coups de cœur

À l'occasion de cette édition anniversaire, les organisateurs ont également créé les premiers trophées « Coups de cœur », attribués dans chacune des catégories pour récompenser cinq entreprises qui se distinguent 'par leur proposition, leur capacité à se différencier et leur potentiel'.

La remise de ces trophées a eu lieu à l'hôtel de Région, à Bordeaux, le 8 octobre. Les entreprises récompensées sont :

- Ona Pasta-Irina (Pays basque), pour ses ravioles artisanales au jambon de Bayonne IGP et brebis Ossau Iraty (catégorie So Terroir). « *C'est le fruit d'un travail de six ans pour réussir à faire un produit d'inspiration italienne mais avec un sourcing local basque* » affirme Quentin Duplantier, son fondateur-gérant.
- Lucien Georgelin (Lot-et-Garonne), pour ses céréales aux fruits (So Pleasure) est un exemple de résilience. « *Il y a trois ans nous étions en grande difficulté. Nous avons su nous diversifier, innover. Aujourd'hui, nous faisons travailler 350 personnes. Notre entreprise cartonne !* », se félicite Lucien Georgelin, son fondateur.
- Panacea (Lot-et-Garonne), pour Myü Nuts, des purées d'oléagineux (amande, pistache, cacahouète) à tartiner, enrichies en vitamines et minéraux (So Healthy). « *Nous nous adressons au marché de la micro-nutrition et des compléments alimentaires en y apportant la notion de plaisir et gourmandise. Tout est réalisé dans notre usine toute neuve. C'est un marché en forte croissance et avec un fort potentiel à l'export. Il faut innover pour avancer* », assure Andrey Aksenov, cofondateur et gérant.
-Cossu (Charente), pour son wasabi bio en poudre (So Easy), « *un format qui en facilite son usage dans la cuisine au quotidien* », explique Jérémie Cossurel, son fondateur-gérant.
-Le Moulin de la Veyssière (Dordogne), pour son huile vierge d'amandon de pruneau (So Éco-Friendly). « *Une entreprise qui n'innove pas, elle meurt. À notre échelle, on propose à nos clients des innovations tout en gardant un approvisionnement local. Notre entreprise familiale est spécialisée dans les huiles de fruits à coque. Quand on a déjà fait de l'huile de noix, de noisette, d'amande ou de cacahouète, il fallait se casser la tête pour trouver de nouvelles petites graines à transformer !* », sourit Paul Dieudonné, fondateur-gérant.

Créer des produits innovants, c'est bien, mais encore faut-il les faire connaître et pouvoir les commercialiser. C'est pourquoi l'AANA et le CRITT mettent en avant les lauréats de So Innovation lors de plusieurs événements, comme les Journées Aliments & Santé, organisées en juin dernier à La Rochelle.

Mais le point d'orgue, c'est le Sial (Salon international de l'alimentation), qui s'est tenu à Paris du 17 au 21 octobre. Les entreprises lauréates seront également présentes au Sirha Lyon, le salon mondial de la restauration et de l'hospitalité, en janvier prochain.

Anna DAVID

Jessica Guerrero est thérapeute de couple depuis cinq ans. Plongée au cœur de leur intimité, elle est parfois confrontée à des récits de violence. Pour elle, il ne faut banaliser aucun fait et apprendre à gérer l'expression de ses émotions.

« Les cris sont déjà de la violence »

Jessica Guerrero est thérapeute de couple en région parisienne, à Saint-Prix, depuis cinq ans. Au fil de ses années d'activité, elle n'a pas observé une augmentation de faits de violence exprimés au cours des séances. Un sujet évidemment difficile à aborder et qui s'invite « *après de nombreuses séances* ». Et même une fois qu'il est sur la table, les protagonistes ont tendance à ne pas parler tout de suite de l'intensité ou de la gravité des faits. Ce qu'elle constate en revanche, elle qui reçoit les couples ensemble dans la majorité des cas, c'est une minimisation de la part de la victime et une plus grande justesse de la part de l'auteur. Les femmes (NDLR : Jessica Guerrero n'a jamais eu de cas d'hommes victimes de violence) « *me disent que c'est arrivé une fois, qu'il a un peu poussé* ». Alors qu'à leurs côtés, leur conjoint se confie. « *Ils ont des mots plus justes sur ce qu'il s'est passé que la victime. Pour cela, j'instaure un climat de confiance. Je ne suis pas là pour les juger mais pour les aider tous les deux. Et ce malgré des addictions, des violences, de l'adultère, etc.* »

Des facteurs aggravants

Des pathologies souvent en jeu dans des situations de violence mais elles ne sont pas les seules. Jessica Guerrero voit deux terrains chez les auteurs : les addictions à la drogue et à l'alcool et les pathologies psychiques comme la bipolarité ou la schizophrénie.

Dans d'autres cas, ce sont des traumatismes de l'enfance et un schéma familial qui se répète mais « *ce n'est pas systématique* ». La thérapeute rappelle qu'elle n'est pas là pour déceler la maladie. « *Je suis formée à des techniques de communication, de communication non-violente pour travailler sur l'écoute, le pardon par exemple mais ce n'est pas un diplôme.* »

C'est pourquoi elle n'hésite pas à renvoyer ses clients vers des psychologues et des psychiatres. Dans les cas de violences, c'est même une condition à la poursuite des séances. « *Je fais en sorte qu'ils repartent apaisés et avec des clés mais les techniques ne suffisent pas. Elles sont un peu comme un pansement qui fonctionne à l'instant T mais elles ne règlent pas le problème. C'est quelque chose de rapide à mettre en place, qui sécurise en attendant que le travail avec le psychologue ou le psychiatre porte ses fruits.* » Bien sûr, Jessica Guerrero n'a aucun moyen de savoir si un suivi médical a été réellement effectué mais « *on en parle, je leur fais confiance. Et je vois l'évolution* ».

Une fois, la thérapeute a été confrontée à une femme en danger. « *Par peur, elle n'est jamais revenue. Son mari la suivait jusqu'au cabinet. Il lui imposait de ne pas travailler, souvent il y a une dépendance financière qui se crée. Je lui ai donné les numéros d'urgence, ceux des associations de défense des femmes victimes de violence et je leur ai signalé la personne. C'était un cas extrême.* » Récemment aussi, Jessica a demandé à une femme de se mettre en sécurité avec ses enfants face aux violences de son mari. « *Je lui ai dit de quitter le domicile et d'enclencher les aides et l'accompagnement des associations. Elle l'a fait.* » La présence d'enfants au sein du foyer aide parfois à la prise de conscience de l'auteur des violences. « *J'ai le même discours que le couple ait des enfants ou non mais il n'a pas le même impact.* »

Apprendre à gérer ses émotions

À l'origine des violences, « *de la frustration et des difficultés à gérer sa colère et ses émotions* ». Selon Jessica, toute forme de violence est grave, « *il n'y a pas d'échelle. Il faut mesurer l'importance de chaque fait, car toute violence peut mener à la mort.* »

Des réactions disproportionnées par rapport à un événement sont des signes d'alerte. « *Taper, casser, crier, insulter n'est pas autorisé, les cris sont de la violence, ils ont un impact sur le cerveau. Ce sont déjà des limites à ne pas dépasser.* » Pour elle, dans un couple, dès qu'une personne a du mal à maîtriser ses réactions, il faut consulter. « *Il n'y a pas d'excuse, pas de « oui mais c'est elle qui m'a mis en colère ». Il y a une différence entre ce qui va générer de la colère et être capable de la gérer. On n'est pas responsable de notre ressenti, et c'est plutôt positif de ressentir de la colère, mais on est responsable de l'expression de ce ressenti, de ce que nous décidons d'en faire* », explique la thérapeute.

Quelle que soit la raison, « *si on ne sait pas se contrôler, il faut apprendre à le faire* », insiste-t-elle. Se promener, colorier, faire du sport, sont tant d'astuces qui peuvent aider puisque ces activités favorisent la sécrétion des hormones du bien-être. La thérapie de couple est « *une porte d'entrée plus douce pour les victimes. Elles ont du mal à contacter les associations car elles ont l'impression que la séparation est inévitable et ce n'est pas toujours ce qu'elles veulent. Elles sont aussi seules face aux membres d'associations ou au psychologue alors qu'ils viennent à deux en thérapie.* »

Et Jessica a aussi observé des comportements évoluer dans le bon sens sans pour autant pouvoir prévoir qu'il n'y aura plus jamais de faits de violence.

Méryl SERTHELON

Économie Le Bergeracois recrute en novembre pour un programme innovant qui allie accompagnement socio-professionnel, psychologique et médiation équine pour faciliter l'insertion.

Un dispositif innovant pour lever les freins à l'emploi

Le dispositif Mieux dans ma tête, mieux dans mon job vise à accompagner les personnes face à leurs difficultés d'insertion professionnelle en abordant les freins liés à une problématique personnelle. Ce programme innovant, porté par les associations Apes 24 et La Fab'coop, est soutenu par une dynamique de coopération locale bienveillante dans le Bergeracois.

Un accompagnement complet et innovant

À ce jour, plus de 20 bénéficiaires ont pu intégrer le dispositif qui propose un accompagnement socio-professionnel, un accompagnement psychologique et une médiation équine pour réveiller son potentiel et la confiance en soi. En complément de l'accompagnement individuel, des séances collectives sont menées avec des acteurs du territoire : rencontres avec des employeurs locaux pour favoriser la mise en réseau, atelier de théâtre d'improvisation pour travailler la confiance en soi et d'autres animations sont prévues pour les prochaines cohortes.

Recrutement des bénéficiaires

Un nouveau plan de recrutement démarre en novembre pour l'accompagnement 2027. Les bénéficiaires ont des problématiques personnelles qui peuvent être levées par le dispositif et ainsi être accompagné·es vers un retour à l'emploi et/ou être mis·es en réseau avec des employeurs.
Les étapes de recrutement :
• Questionnaire à remplir avec motivations, freins, CV avant le 19 novembre.
• Réunion collective de présentation le 23 novembre.
• Entretiens individuels les 25 et 26 novembre.



. La Fab'coop

Les rendez-vous de Glady

La bastide de Villefranche-du-Périgord en Périgord pourpre

En plein cœur des vacances de la Toussaint, la seconde édition de Bastides en Fête s'est tenue les 24 et 25 octobre 2026 en Dordogne, avec huit bastides : Beaumont du Périgord, Domme, Molières, Vergt, Beauregard-et-Bassac, Eymet, Monpazier et Villefranche-du-Périgord.
Villefranche-du-Périgord (Villefranca Petragoricensis), appartenant au diocèse de Périgueux, était une bastide française. Fondée en 1261 par Alphonse de Poitiers, frère de Saint-Louis, comte de Toulouse, marié à Jeanne de Toulouse. L'acte de fondation du 3 février 1261 stipule d'établir cette bastide sur un site désigné et donné par le donzel Bertrand de Pestilhac. Les remparts autour de la bastide seront construits dans les années 1290.
Elle devient possession du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, par le traité d'Amiens en 1279. La baillie est confiée au chevalier Hugo de Montagnard, mais des plaintes amènent le roi à confier une enquête sur lui à Jean de Grely.
Une église est construite en bordure de la place principale, sans toutefois ouvrir sur celle-ci. Elle sera très endommagée lors de la guerre de Cent Ans (1337-1453). En 1463, le roi Louis XI confirme les anciens privilèges octroyés par ses prédécesseurs et demande que la bastide soit restaurée.
Les guerres de Religion (1562-1598) ruinent la population. Villefranche au XVIe siècle est composée du village d'origine de Viel-Scieurac, autour de son église, ainsi que du château qui permet le contrôle de la route de Cahors et la protection de la bastide à l'intérieur des remparts. En 1577, durant la sixième guerre de Religion, la bastide est assiégée par les huguenots et Sully, renversé dans un fossé au cours de l'assaut des remparts, aurait pu perdre la vie. Une nouvelle église sera reconstruite en 1613, avec les moyens fort limités de la population.
Les remparts de la bastide, eux, sont détruits au XVIIIe siècle.
C'est au XIXe siècle que la municipalité décide de raser l'église du XVIIe siècle, devenue dangereuse.
Une nouvelle église va être édifiée en 1864, consacrée en 1869 et dédiée à Notre-Dame de l'Assomption. Elle sera confiée à l'architecte diocésain Paul Abadie (1812-1884), restaurateur des cathédrales Saint-Front de Périgueux, de Cahors et d'Angoulême ; son œuvre emblématique étant la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.
À Villefranche-du-Périgord, Paul Abadie devra composer avec l'exiguïté de l'emplacement dévolu à l'église ; le propriétaire de la maison voisine refuse de vendre son bien. C'est l'emprise globale du terrain qui pousse Abadie à couvrir l'édifice d'une coupole sur pendentif et à l'achever par un clocher-mur, dominant le porche d'entrée.
L'autre lieu incontournable de Villefranche est l'immense halle, édifice central de la bastide, destiné à accueillir les marchés aux grains et les marchés aux bestiaux. Les échanges commerciaux s'y effectuent de tout temps.
Reconstruite en 1818, sa charpente en bois de châtaignier est le fruit de prouesses techniques. En effet, la toiture couvre une vaste surface en ne reposant que sur trois rangs de colonnes dont le fût rappelle des colonnes toscanes.
L'autre particularité de cette halle est d'avoir conservé la collection complète des mesures métalliques à grains, qui servirent sous le Premier Empire de modèle aux autres municipalités du canton, obligées d'adapter leurs propres mesures au système métrique mis en place sous la Révolution française.
En 1893, la commune de Villefranche-de-Belvès a pris le nom de Villefranche-du-Périgord.



Le clocher-mur de Notre-Dame de l'Assomption. *Glady de BRÉGEOT (clp)*



Mesures métriques métalliques de la Halle. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

Glady de BRÉGEOT (clp)

UNE SEMAINE, UN LIVRE

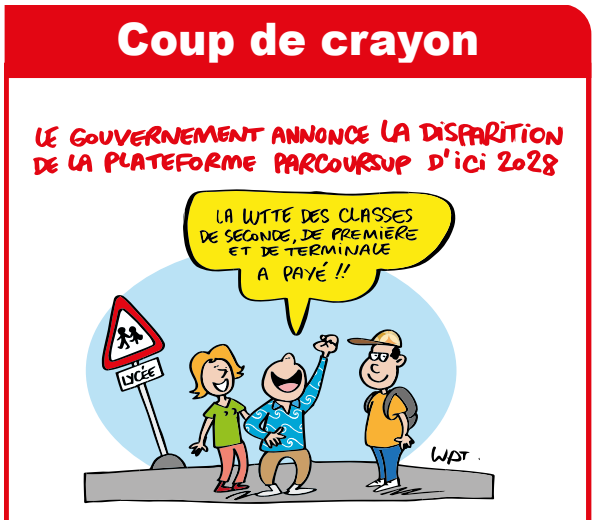
L'Esclave de Constantinople



Avec *L'Esclave de Constantinople*, paru chez Albin Michel, la romancière périgourdine Muriel Romana nous livre le troisième tome de sa série « L'Escadron volant ». Après avoir perdu Henri II, son époux et François II, son fils, Catherine de Médicis exerce la régence avec l'aide d'un quarteron de jeunes femmes dévouées et qui n'ont pas froid aux yeux : Louise de la Béraudière, Claudine de Retz, Isabeau de Limeuil et Madeleine de l'Estoile, sous la protection du Périgourdin Brantôme. Elle souhaite toujours couper la tête de Gabriel de Montgomery qui a accidentellement tué son mari en tournoi, mais il a été capturé par les Turcs et vendu comme esclave à Constantinople. Elle envoie son escadron en jupons, toujours sous la surveillance de Brantôme, dans la capitale de l'empire ottoman. Montgomery, emprisonné avec l'écrivain Cervantès, rêve de s'évader et séduit pour cela la fille du sultan. Dans une ambiance de magie et de sortilèges, sous lesquels tombent tout à tour les jeunes femmes, l'escadron va approcher Montgomery qui n'a aucune envie de rentrer en France pour subir un cruel châtiment. Constantinople est un nid d'espions où les intérêts nationaux et religieux s'entremêlent. Avec talent, Muriel Romana nous fait découvrir l'univers de l'empire ottoman au XVIe siècle et fait vivre des personnages attachants.

Jean-Luc Aubarbier, écrivain.

Coup de crayon



Santé Près d'une centaine de marcheurs ont participé dimanche 18 octobre à Chancelade à une marche solidaire en faveur d'Octobre Rose contre le cancer du sein.

Des marcheurs solidaires pour Octobre rose



Près d'une centaine de participants se sont mobilisés pour cette journée placée sous le signe de la solidarité et de la convivialité. *Ville de Chancelade*

CHANCELADE

Près d'une centaine de marcheurs se sont mobilisés dimanche 18 octobre à Chancelade à l'occasion de la marche solidaire organisée dans le cadre d'Octobre Rose, au profit de la lutte contre le cancer du sein. Une journée placée sous le signe de la solidarité, de la convivialité et du partage. Dès le début de matinée, les participants se sont retrouvés à la salle de convivialisation solidaire prolongée par un moment de convivialité Au retour des marcheurs, la journée s'est poursuivie autour des animations et de la tombola, avant de réunir une cinquantaine de convives pour un repas partagé. L'animation musicale assurée par Greg a contribué à la bonne humeur générale, invitant même plusieurs participants à esquisser quelques pas de danse. Au-delà de la réussite de cette journée, cette mobilisation collective témoigne de l'attachement des participants et des bénévoles à la cause défendue par Octobre Rose. Les fonds récoltés à cette occasion seront reversés au profit de la lutte contre le cancer du sein. Les organisateurs ont tenu à remercier la municipalité de Chancelade pour son soutien et son accueil, ainsi que l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Une belle démonstration de solidarité locale, associant engagement, découverte du territoire et plaisir de se retrouver autour d'une cause essentielle.

Travaux Le pont du Fleix entre en phase de rabotage : une étape clé avant le renforcement structurel qui portera sa capacité à dix-neuf tonnes.

Le pont du Fleix entre en phase de renforcement

Les travaux de confortement du pont reliant Le Fleix, en Dordogne, à Saint-Avit-Saint-Nazaire, en Gironde, franchissent une nouvelle étape.

Après les opérations préparatoires et les investigations menées sur l'ouvrage, le rabotage mécanique de la chaussée et des trottoirs a débuté. Cette intervention vise à alléger le tablier du pont avant la poursuite du chantier. Les prochaines phases consisteront à renforcer la partie supérieure de la structure par la pose de matériaux composites en fibre de carbone. Un échafaudage mobile sera ensuite installé afin de permettre aux équipes d'accéder aux parties inférieures du pont. Elles pourront ainsi procéder à la réparation des dégradations affectant les bétons et les aciers, ainsi qu'au renforcement de la structure, dans l'objectif final d'améliorer la capacité portante de l'ouvrage à 19 tonnes.

Menées étape par étape, ces opérations sont indispensables pour garantir la sécurité du chantier et assurer la pérennité de cet ouvrage, qui constitue un lien essentiel entre la Dordogne et la Gironde et contribue à l'activité économique locale.



Le rabotage mécanique de la chaussée et des trottoirs a débuté. *Département de la Dordogne*

Le Conseil départemental remercie les usagers et les riverains pour leur compréhension face aux contraintes occasionnées par ce chantier d'envergure.

Offices religieux

PÉRIGORD NOIR

Les-Trois-Ermites-en-Terrassonnais. Samedi 31 octobre : 18 h 30 à Bersac. Dimanche 1er novembre : 11 h à l'abbaye de St-Sour.

N.-D.-de-Capelou. Samedi 31 octobre : 9 h à St-Cyprien, 15 h 30 à Tayac. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 9 h à Bouillac, 9 h 15 au Bugue, 10 h 30 à Cabans, 11 h à Belvès, 15h15 à St-Laurent-la-Vallée.

St-Éloi-des-Forges. Samedi 31 octobre : pas de messe anticipée.

St-Pierre-de-Vézère. Dimanche 1er novembre : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.

St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Dimanche 1er novembre : 10 h 30 à St-Sacerdos.

PÉRIGORD VERT

N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 10 h 30 à Thiviers.

St-Éloi-des-Forges. Samedi 31 octobre : pas de messe anticipée.

St-Jean-Baptiste-de-Dronne. Samedi 31 octobre : 17 h à Lisle et à St-Vincent-de-Connezac. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 10 h 30 à Ribérac et à Tocane-St-Âpre. Lundi 2 novembre - commémoration des fidèles défunts : 18 h à Ribérac.

St-Pierre-de-Brantôme. Samedi 31 octobre : 18 h à Monsec. Dimanche 1er novembre : 9 h 30 à Champagnac-de-Belair, 10 h 30 à Mareuil et à 11 h à Brantome.



Votre Courrier Français EST-IL UNE LICORNE ?

NON ! IL EST BIEN RÉEL ET BIEN D'ICI.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :

O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - Le Courrier Français
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR : dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €. Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Courrier français

Presse & Pluralisme

Agenda

Par ici les sorties

PÉRIGORD BLANC

COULOUNIEIX-CHAMIERS. Loto du COCC Tennis Padel, le samedi 31 octobre à 20 h 30 à la maison de quartier Claudie-Haigneré. Tél. 06.07.61.44.24.

MARSAC-SUR-L'ISLE. Vernissage et ambiance musicale autour de l'exposition de deux artistes représentés par **La main forte : Thomas Radujkovic, plasticien, et Gerganka,** le vendredi 6 novembre à 18 h au Diapason. L'exposition sera visible jusqu'au 6 janvier 2027.

PÉRIGUEUX. Atelier parent-enfant (3-8 ans) danse et théâtre, le samedi 31 octobre de 10 h à 11 h 15 au théâtre Le Paradis. Tarif : 16 euros par duo parent-enfant. Informations et réservations après d'Amélie Viers, compagnie Structure au 06.76.25.95.17.

- Exposition sur *Marius Levy, professeur, écrivain, bibliophile* à la médiathèque Pierre-Fanlac du mardi 3 novembre 2026 au dimanche 31 janvier 2027

- Représentations publiques : ***L'effet Hiroshima*** **par la compagnie Just'Art,** les jeudi 5 et vendredi 6 novembre à 20 h au Paradis. Tarifs : 10 euros et 8 euros. Informations et réservations au 05.53.35.20.93.

- *Gisèle Halimi, défendre !* par la compagnie L'Ouvrage, organisé par Femmes solidaires, le mercredi 25 novembre à 20 h au Palace - Ralph-Finkler. Tarifs : plein 12 euros, réduit 6 euros. Réservation par courriel : femmessolidaires24@gmail.com ou par SMS au 06.41.27.58.69.

STE-ALVÈRE. Vernissage de l'exposition *C'est l'Automne !* avec Itztli (plume et encre sur toile et tissu), Michaël Hermès (peintre et sculpteur sur papier), Bruo Bougontier (peintre et photographe), Nati B. (peintre en acryliques), Kinnie Kelly (techniques mixtes), Sylvie Leymonie (peintre et sculptrice), à la Galerie de Ste-Alvère, le vendredi 30 octobre à 18 h. L'exposition aura lieu jusqu'au 19 novembre et visible les lundi, vendredi et samedi de 10 h à 15 h et dimanche de 10 h à 14 h à la Galerie. Ouverture possible sur demande au 06.31.64.92.38.

TRÉLISSAC. Vide-greniers spécial jouets, décoration de Noël et livres, le dimanche 15 novembre de 10 h à 16 h au Foyer socio-culturel. Entrée libre pour les visiteurs. Inscriptions et renseignements pour les vendeurs auprès de l'association culturelle trélissacoise : assoculturelletrelissacoise@gmail.com ou au 07.62.45.94.68.

ÉGLISE-NEUVE-DE-VERGT. *C'est oui* de Louis Lubat et par le parti collectif, le jeudi 19 novembre à 20 h à la salle polyvalente. À partir de 8 ans. Tarifs : plein 17 euros, réduit 8 à 15 euros sous conditions. Réservations en ligne : https://agora-boulazac.fr/event/cest-oui/ ou billetterie@agora-boulazac.fr ou 05.53.35.59.65.

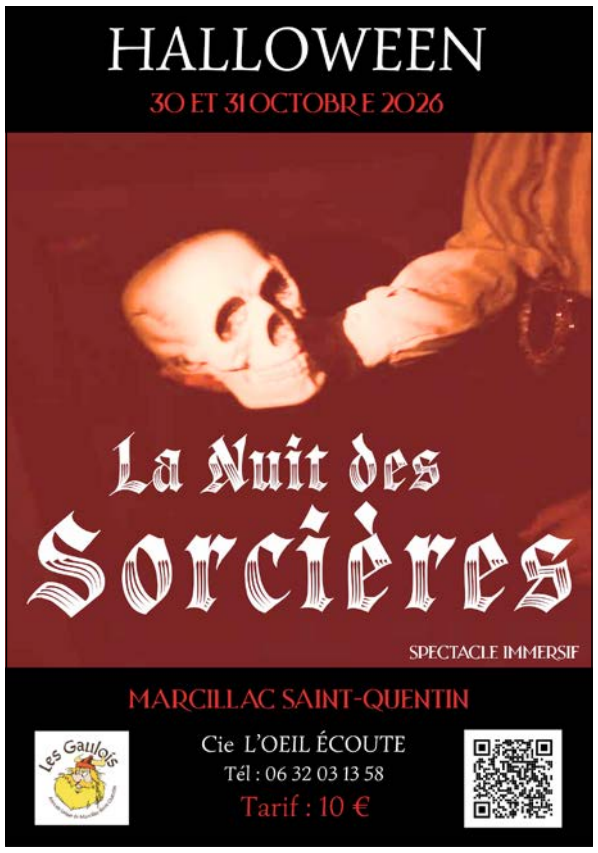
PÉRIGORD NOIR

Azerat. Concert de bols chantant avec Franz Nieler, le samedi 7 novembre à 19 h à la salle des fêtes. Participation libre pour le concert. **Atelier d'initiation aux bols chantants,** le 7 novembre de 16 h à 17 h. Tarif : 35 euros par personne, concert inclus. Sur inscription pour l'atelier : 06.27.27.68.56.

LES EYZIES. Dévernissage de l'exposition : *Gestes d'éternité*, le samedi 31 octobre à partir de 14 h 30 au musée national de Préhistoire. Au programme : 14 h 30 - découverte des coulisses de *Gestes d'Éternités* avec les commissaires de l'exposition et l'artiste Pierre Mortel, dont les dessins ponctuent le parcours ; 15 h 30 - exploration des secrets du fac-similé de la sépulture de Casseneuil présenté dans l'exposition avec Alain Dalis et Frédéric Prodéo ; 16 h 30 - plongez dans la création de la visite virtuelle de la grotte de Cussac avec Archéovision. À 18 h, concert cérémonial d'Okali : voyage musical aux sonorités afro trip-hop. Inscription au dévernissage en ligne : https://affluences.com/fr/sites/rmn-gp/musee-national-de-prehistoire/reservation

- *Le retour du Mystère des cinq grilles*, le dimanche 1er novembre au musée national de Préhistoire. Départs : 14h, 14 h 20, 14 h 40, 15h, 15 h 20, 15 h 40, 16h. *« Guidés par des personnages hauts en couleur, vous serez invités à percer le mystère d'une sépulture préhistorique intrigante. De salle en salle, l'enquête se construit avec vous, mêlant observation, déduction et émotions. Entre fiction et réalité archéologique, cette expérience sensible et participative vous entraîne dans un voyage fascinant entre vivants et défunts… »*. De nombreuses activités sont proposées : atelier *L'Âge de perles* de 10 h à midi, Découverte libre de l'exposition *Geste d'éternité* avec livret-jeux à partir de 10 ans, expérience avec casques VR de la grotte de Cussac, concours de dessin Posca, goûter gourmand. Gratuit, réservation recommandée en ligne : https://affluences.com/fr/sites/rmn-gp/musee-national-de-prehistoire/reservation?type=5644&-date=2026-11-01

- Projection-rencontre : *Peau d'Âme* de Pierre-Oscar Levy, le dimanche 15 novembre à 14 h 30 au Pôle d'interprétation de la Préhistoire. La projection aura lieu en présence du réalisateur et d'une archéologue ayant participé au film, Clara Filet, maître de conférences en Protohistoire européenne à l'Université Bordeaux-Montaigne. La projection sera suivie d'un échange avec le public. Entrée gratuite. Réservation au 05.53.06.06.97 ou reservation@pole-prehistoire.com



Compagnie L'Oeil Écoute

MARCILLAC-ST-QUENTIN. *La nuit des sorcières*, théâtre immersif pour Halloween par la compagnie L'Œil Écoute, le vendredi 30 octobre de 19 h à 23 h et le samedi 31 octobre de 19 h à minuit à la salle des fêtes du Foyer laïque, à côté de la mairie. Tarif : 10 euros. Réservation en ligne : https://www.helloasso.com/associations/association-l-oeil-ecoute/evenements/la-nuit-des-sorcieres

SARLAT-LA-CANÉDA. 35e édition Festival du Film de Sarlat du 3 au 7 novembre au cinéma Le Rex. Renseignements et réservations en ligne : https://www.cinerex.fr/ ou directement au cinéma.

TERRASSON-LAVILLEDIEU. Conférence : *À la découverte des paysages de la vallée de la Vézère* présentée par Christophe Vigerie, le mardi 3 novembre à 18 h au Centre culturel. Gratuit, réservation conseillée au 05.53.50.13.80 ou culture@ville-terrasson.com

PÉRIGORD POURPRE

EYMET. Dans le cadre de Jazz off' Maquiz'art, **concert du groupe *« Dal Sasso Big Band »*, *« Africa/Brass Revisited »*** le samedi 31 octobre à 20 h 30 à l'Eden. Tarifs : 28 euros et 20 euros. Formule restauration à 19 h 30 (17 euros). Billetterie en ligne : https://maquizart.com/

PRIGONRIEUX. Exposition rétrogaming : *L'histoire du jeu vidéo* visible jusqu'au 9 décembre 2026 à la médiathèque. Entrée libre et gratuite (enfant accompagné d'un adulte pour les enfants de moins de 10 ans). Tél. 05.53.61.55.40.

ST-PIERRE-D'EYRAUD. Atelier *Cherche et trouve :* livres-jeux, jeux d'attention visuelle et exercices d'observation jusqu'au 9 décembre à la bibliothèque aux horaires d'ouverture. Entrée libre et gratuite. Tél. 05.53.22.56.19.

PÉRIGORD VERT

COULAURES. Dans le cadre d'octobre rose, **concert avec le groupe L'Air de Rien,** le samedi 31 octobre à 20 h au Foyer rural. Entrée en don libre pour la ligue contre le cancer.

LA COQUILLE. Soirée théâtre avec ***« Même les cons ont droit au bonheur »*, une comédie d'Alfred par la troupe Aux bonheurs des Planches,** le samedi 31 octobre à 20 h 30 à l'Espace culturel Claude-Boyer. Tarif : 10 euros. Salle avec gradins. Buvette et crêpes à l'entracte. Ouverture des portes à partir de 20 h. Réservations au 06.77.16.46.11.

NONTRON. Conférence du groupe de recherche historique nontronnais sur *Les hérétiques* par Sonia Breux, le jeudi 5 novembre à 20 h 30 à l'Auditorium. Gratuit.

ST-MÉDARD-D'EXCIDEUIL. Promenade-découverte dont le thème est *Écouter-voir* au jardin d'hélys-œuvre, le samedi 5 décembre à 15 h avec Alain Piot di Massimo. Le jardin d'hélys-œuvre est ouvert au public tous les jours de 15 h à 19 h en accès libre. Sur inscription obligatoire au 06.95.02.48.88 ou par courriel : alainpiotdimassimo@orange.fr.

VAUNAC. Restitution publique de fin de stage de répétitions du concert de la Sainte-Cécile **de l'orchestre d'harmonie de Thiviers,** le dimanche 1er novembre à 11 h 15 à la salle des fêtes. Suite au concert, un apéritif sera offert par l'orchestre.

État civil

PÉRIGORD BLANC

Naissances du 15 au 22 octobre : Robin Grall (Sarlat-la-Canéda), Malo Mézières (St-Félix-de-Bourdeilles), Alba Lavaud (Mensignac), Léon Besnard (Château-l'Évêque).

PÉRIGORD NOIR

Décès du 16 eu 22 octobre : Jean Sanfourche (89 ans, Salignac-Eyvigues), Jeanine Vidal (90 ans, Les Eyzies-de-Tayrac-Sireuil).

PÉRIGORD POURPRE

Naissances du 16 au 25 octobre : Aimée Tavernier (Audrix), Sacha Thiriet (Bergerac).

Mariage du 19 au 25 octobre : Stéphanie Bost (entrepreneuse individuelle, Bergerac) et Gérald Marian (ouvrier traiteur, Bergerac).

Décès du 19 au 25 octobre : Jacques Hérault (89 ans, Bergerac).

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC

N.-D.-de-l'Assomption-en-Montponnais. Samedi 31 octobre : 18 h à Villefranche. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 11 h à Montpon.

N.-D.-du-Roc-en-Mussidanais. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 9 h 30 à St-Georges.

St-Front-St-Étienne. Samedi 31 octobre : 18 h 30 à St-Martin. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front, 18 h 30 à St-Étienne-la-Cité.

St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 10 h 30 à Vergt.

St-Louis-les-Deux-Rivières. Samedi 31 octobre : 18 h 30 au Change. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 10 h 45 à Trélissac.

St-Jacques-du-Causse. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 9 h à Sorges, 11 h à Sarliac-sur-Lisle.

St-Pierre-St-Paul-des-Rives-de-l'Isle. Samedi 31 octobre : 9 h 50 au centre de détention de Neuvic, 18 h à Razac-sur-l'Isle et à St-Aquilin. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 10 h à Manzac-sur-Vern, 10 h 30 à Neuvic, 16 h à Bourrou et à Coursac. Lundi 2 novembre - commémoration des fidèles défunts : 10 h à Montrem.

St-Vincent-sur-Beauronne. Samedi 31 octobre : 11 h à Biras (cimetière à 10 h 30), 11 h à Eyvirat (cimetière à 10 h 30), 11 h à Marsac (cimetière du bas à 10 h 30), 17 h 30 à Château-l'Évêque (cimetière à 16 h 30), 18 h à La Chapelle-Gonaguet (cimetière à 17 h 15), 18 h à Agonac (cimetière à 17 h 15). Dimanche 1er novembre - Toussaint : 9 h à St-Front-d'Alemps (cimetière à 16 h), 9 h à Mensignac (cimetière à 16 h), 10 h 30 à Chancelade (cimetière à 15 h 30), 10 h 30 à Champcevinel (cimetière à 12 h), 16 h au cimetière de Marsac Haut, 15 h 30 à Bussac, 16 h à Mensignac. Lundi 2 novembre : 18 h 30 à Chancelade - messe pour les défunts de l'année (novembre 2025 à fin octobre 2026).

PÉRIGORD POURPRE

St-Front-lès-Cadouin. Samedi 31 octobre : 18 h à Couze. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 9 h à Ste-Alvère, 11 h à Lalinde.

Ste-Marie-en-Périgord-Foyen. Dimanche 1er novembre - Toussaint : 9 h à St-Pierre-d'Eyraud.

St-Jacques-en-Bergeracois. Samedi 31 octobre - Toussaint : 9 h 30 à Verdon, 10 h à St-Agne, 10 h 30 à St-Germain-et-Mons, suivie de la bénédiction du cimetière, 11 h à La Force, suivie de la bénédiction du cimetière, 11 h à Cause-de-Clérans (bénédiction du cimetière, suivie de la messe), 15 h 30 à St-Jean-d'Estissac, 17 h à Prigonrieux (bénédiction du cimetière, suivie de la messe à 18 h 30), 17 h à Monbazillac (bénédiction du cimetière, suivie de la messe), à Montagnac-la-Crempse (bénédiction du cimetière, suivie de la messe) et à Lembras (bénédiction du cimetière, suivie de la messe). Dimanche 1er novembre : 9 h à La Madeleine, 10 h 30 à St-Nexans (bénédiction du cimetière suivie de la messe), à Notre-Dame et à Lamonzie-St-Martin, suivie de la bénédiction du cimetière, 15 h à Campsegret suivie de la bénédiction du cimetière et à Liorac-sur-Louyre (bénédiction du cimetière suivie de la messe), 15 h 30 à St-Laurent-des-Vignes, suivie de la bénédiction des cimetières, 17 h 30 à St-Georges-de-Montclard et à St-Cybard (bénédiction des cimetières suivie de la messe), 18 h 30 à St-Jacques.

St-Martin-des-Vignes. Samedi 31 octobre : 17 h 30 à Sigoulès.

Culture Depuis le 19 octobre, seul un linge tissé dans les Pyrénées-Atlantiques peut porter la dénomination Linge basque dans les 27 États membres de l'Union européenne.

Chez nos amis du Pays basque & du Béarn



Mythologies, exposition co-produite par les musées Bonnat-Helleu, Louvre et Quai Branly-Chirac. *Manex BARACE(clp)*



Le linge basque, ici Lartigue 1910 à Ascain, bénéficie désoirmais d'une Indication Géographique protégée. *Manex Barace*

Inscrit au registre de l'Union européenne des indications géographiques, le Linge basque est désormais protégé dans toute l'Europe

Les deux dernières entreprises de tissage de linge basque en activité dans le département des Pyrénées-Atlantiques – Tissages Moutet dans la partie béarnaise à Orthez et Lartigue 1910 à Oloron également en Béarn et Ascain dans la partie basque – ont obtenu le 19 octobre 2026 que la dénomination « Linge basque » soit inscrite au registre de l'Union européenne des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels. Désormais dans les 27 États membres, seul un linge tissé dans les Pyrénées-Atlantiques selon le cahier des charges de l'indication géographique peut porter ce nom.

La fin heureuse d'une bataille juridique autour de l'identification géographique (IG) validée en 2020 par l'INPI (Institut national de propriété industrielle), validée par une décision de la Cour de cassation en faveur de ces deux maisons de tissage. *« C'est une reconnaissance historique pour un savoir-faire pluriséculaire »* se sont réjouis les responsables des Tissages Moutet. *« L'indication géographique » Linge basque « bénéficie d'une protection européenne qui prend effet rétroactivement au 1er décembre 2025, date à laquelle la France en a fait la demande ».*

Ne pas confondre, comme c'est souvent le cas pour de nombreux produits jouant sur une notoriété territoriale lieu de vente et lieu de fabrication.

Au musée Bonnat-Helleu de Bayonne les mythologies racontent le monde

L'exposition « Mythologies » actuellement présentée au musée Bonnat-Helleu est la première grande exposition temporaire depuis la réouverture de l'institution bayonnaise le 27 novembre 2025. Cette exposition a été conçue en partenariat avec les musées parisiens du Louvre et du Quai Braly-Chirac. Elle réunit une centaine d'œuvres de toutes les époques et de tous les continents. Les œuvres font dialoguer les grands récits fondateurs qui ont traversé l'histoire, de l'Égypte des pharaons au Japon moderne en passant par la Grève antique et les montagnes basques.

Depuis les premières histoires vraisemblablement murmurées autour du feu jusqu'aux grandes épopées traduites en textes et images, les mythologies accompagnent l'humanité. Elles ne sont ni simple divertissement ni vestige d'un passé révolu : elles constituent un langage symbolique toujours vivant, par lequel les sociétés tentent d'expliquer l'origine du monde, la place des femmes et des hommes dans l'univers ou bien les forces invisibles qui régissent la destinée.

Chaque civilisation façonne ses propres mythes, qui deviennent parfois contes ou légendes. Dieux capricieux, héros courageux, créatures maléfiques et forces cosmiques peuplent ces récits fondateurs à la croisée de la poésie, de la religion et de la philosophie. À travers eux l'être humain projette ses peurs, ses espoirs, ses valeurs et ses contradictions. Transmis de génération en génération, les mythes parlent de création et de destruction, d'amour et de guerre, de transgression et de sagesse.

De l'Amérique à l'Océanie, de l'Afrique à l'Asie, des bords de la Méditerranée jusqu'aux sommets des Pyrénées, cette exposition propose un voyage à travers les univers mythologiques qui nourrissent les imaginaires depuis des millénaires (fascicule de l'exposition).

Jusqu'au 9 novembre 2026.

Le musée Bonnat-Helleu, 5 rue Jacques Laffitte, est ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 heures à 19 heures, de 12 heures à 21 heures le vendredi.

L'opéra de Puccini « Butterfly », une production née sur la Côte basque

Malgré les aléas financiers qui pèsent sur toutes les structures culturelles, la programmation fait le plein dans les salles biarrotes tout au long de l'année. Théâtre avec les tournées des distributeurs nationaux, danse avec les compagnies invitées et le Malandain Ballet Biarritz (Centre Chorégraphique National) et, plus récemment l'Opéra de Biarritz Pays Basque créé par le chef d'orchestre Nicholas McRoberts, avec le soutien de la Ville de Biarritz.

Fondé en 2023, l'Opéra de Biarritz réunit artistes, artisans, bénévoles et élèves autour d'une même conviction : l'opéra se fabrique ici avec celles et ceux qui vivent ici, et se partage avec le plus grand nombre. De la première note musicale au dernier costume, chaque production est pensée, construite et jouée sur le territoire.

14 000 spectateurs depuis 2023, 150 artistes et techniciens par représentation, 120 bénévoles, 100 % des décors et costumes faits au Pays Basque. Concerts classiques avec orchestre symphonique et chœurs. Après Traviata en 2025, l'Opéra de Biarritz propose en ce mois de novembre Butterfly sur la scène de la gare du Midi.

« Notre Butterfly s'inscrit dans une volonté de fidélité profonde à l'esprit de Puccini : une œuvre d'une beauté fragile, stylisée, où l'émotion naît de la retenue autant que de l'élan lyrique. Il ne s'agit pas de réinventer Madama Butterfly, mais de la faire entendre autrement : avec respect, clarté et sincérité, dans une forme épurée où la musique reste souveraine. »

Comme lors de la production de Traviata, Butterfly est 100% réalisé localement : décors et costumes fabriqués par les Ateliers de l'Opéra, avec la SEGPA du Collège Jean Rostand, la classe de couture et métiers de la mode du Lycée professionnel Ramiro Arrue et la Maison Jean Vier. Les décors de *Butterfly* ont été dessinés en 3D puis construits sur mesure, en bois local, dans les ateliers de l'Opéra, sous la direction de Damien, chef décorateur. Au cœur de la scénographie : la maison de Butterfly, sur la colline qui domine la baie de Nagasaki, un cerisier qui perd ses fleurs au fil de l'attente, et des lanternes dans la brume pour l'interprétation du Chœur à bouche fermée.

Les élèves de la classe de SEGPA du collège ont participé à la fabrication des décors, accompagnés par leur professeur et par l'équipe des ateliers. Juste retour des choses, avec leurs familles, ils sont conviés aux répétitions et à la générale pour voir leur travail prendre vie sur la scène de la Gare du Midi.

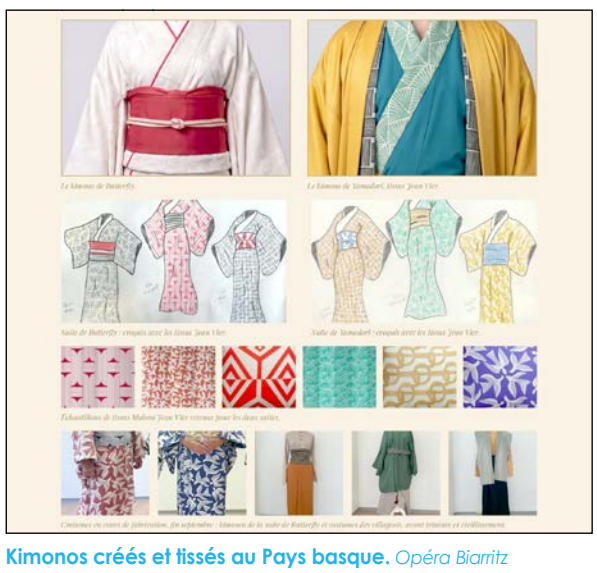
Les kimonos des artistes ont été tissés au Pays basque, costumes créés et réalisés dans les ateliers de l'Opéra. Une partie d'entre eux est confectionnée avec les tissus et la collaboration artistique de la *Maison Jean Vier*, emblème du linge basque : les rayures et les motifs de la maison de Saint-Jean-de-Luz deviennent kimonos, obis et coiffes.

Deux palettes structurent le spectacle : la suite de Butterfly, en rouge, rose, blanc et gris, et la suite du prince Yamadori, en or, bronze, bleu, vert et émeraude.

Les élèves de la classe de couture et métiers de la mode du *Lycée professionnel Ramiro Arrue* de Saint-Jean-de-Luz ont également participé à la création des costumes.

« Butterfly » de Giacomo Puccini par l'Opéra de Biarritz - Pays Basque le vendredi 6 (20 heures) et 7 et 8 novembre (18 heures) à la Gare du Midi de Biarritz. Durée : 2h15 avec entracte / tarifs : de 15 € à 68 € · Premium 85 € / Réservations : sur le site : https://www.operabiarritz.fr/ - également *Destination Biarritz* · Fnac · Cultura.

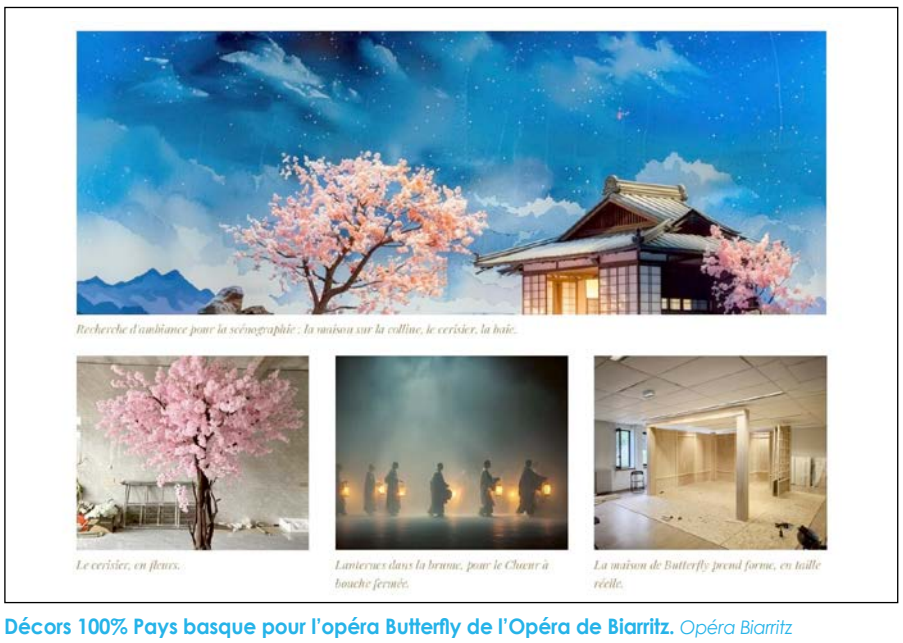
Manex BARACE(clp)



Kimonos créés et tissés au Pays basque. *Opéra Biarritz*



Butterfly, une création 100% Pays basque. *Opéra Biarritz*



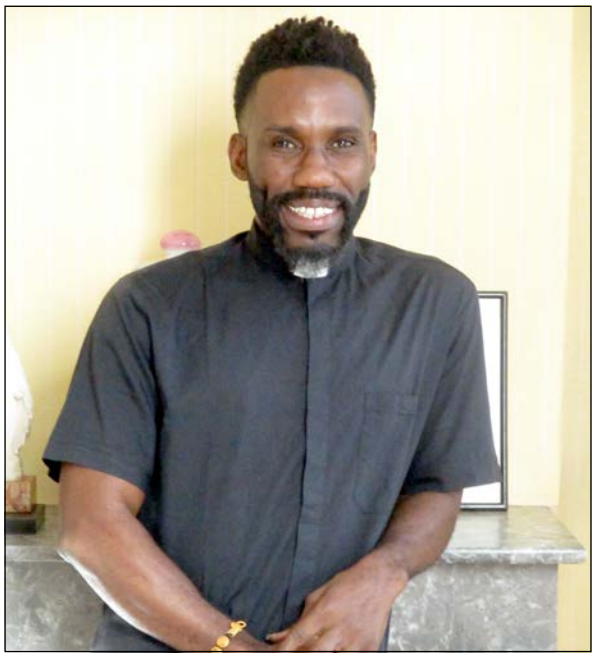
Décors 100% Pays basque pour l'opéra Butterfly de l'Opéra de Biarritz. *Opéra Biarritz*

Ensemble pastoral des Grands Lacs Le père Dominic Igwé, 46 ans, vient du Nigéria pour seconder le curé de Biscarrosse : entre théologie et musique, portrait d'un prêtre pas comme les autres.

Le Père Dominic Igwé est le nouveau prêtre coopérateur

BISCARROSSE

Arrivé dans les Landes le 31 août, le père Dominic Igwé a pris la mesure de son office presbytéral en qualité de prêtre coopérateur de l'abbé Bruno Portier, curé de l'Ensemble Pastoral des Grands Lacs. À 46 ans, originaire du Nigéria, Dominic Igwé est le dernier né d'une fratrie de 7 enfants. Anglophone, il a posé récemment le pied en France où il a déjà parfaitement appris la langue de Molière et il s'adresse ainsi aux lecteurs de Courrier Français : *« Lorsque j'ai eu 9 ans lors de ma 1ère communion, ma mère me demanda : « Qu'est-ce que tu vas faire de ton avenir ? »Je lui répondis : Prêtre ! »* J'étais déjà imprégné par la foi de mes parents très croyants ; mon père était catéchiste auprès du curé irlandais et missionnaire spiritain de la paroisse. J'ai vécu cette cérémonie comme une initiation presque extatique qui a révélé ma future vocation. Je m'habillais en faux prêtre et cela faisait beaucoup rire autour de moi. Adolescent, je rassemblais les jeunes de mon quartier pour louer et prier ensemble Notre Dame de Fatima et à l'occasion du Rosaire. J'ai été ordonné prêtre le 23 août 2008 dans le diocèse d'Awka. En 2010, à la demande de mon évêque, je suis parti prêcher pendant trois ans à Bamako au Mali puis en France à Rennes et à Saint-Malo où j'ai exercé en qualité de vicaire, débutant ma thèse en exégèse biblique et professant comme enseignant-chercheur en christologie et théologie à l'Université Catholique de l'Ouest. J'ai intégré le diocèse d'Angers en poursuivant mon futur doctorat au Collège des Bernardins à Paris. J'ai souhaité ouvrir une parenthèse en tant que prêtre en terre d'évangélisation et j'ai écrit à Monseigneur Nicolas Souchu, évêque d'Aire et Dax qui m'a proposé de venir seconder pendant un an, le père Bruno Portier à Biscarrosse, tout en continuant d'écrire (en français) mon engagement dans le Christ. Comme je l'ai acquis dès mes études de séminariste à l'Université Catholique d'État au Nigéria, la passion de la réflexion et de la transmission du Verbe va m'aiguiller sur l'éducation spirituelle des fidèles, la traduction littérale en actes de la Parole, l'éveil à la foi des jeunes et le service du frère en parallèle avec la gestion des affaires sacramentelles et les célébrations liturgiques. *Croire et comprendre*, sous cette vision,



L'Abbé Dominic Igwé,un prêtre-enseignant en Terre Landaise
Dominique BOUDET (clp)

je veux éclairer, accompagner et rassembler la famille chrétienne locale ». Tel est le crédo de l'abbé Dominic Igwé qui entre l'écriture de ses publications pédagogiques et son ministère sacerdotal trouve néanmoins le temps de composer des cantiques sur l'orgue électronique trônant dans son bureau. Cet excellent soliste et vocaliste affirme que la musique est l'instrument par lequel Dieu inspire l'Esprit de son Amour à ses créatures terrestres.

Dominique BOUDET (clp)

Seniors

Un goûter automnal à Ségosa



Plus de 70 convives au goûter. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Les amis de l'amicale des retraités de Ségosa se sont retrouvés à l'heure du goûter le lundi 19 octobre pour célébrer l'automne avec des recettes sucrées de saison à partager, riches en fruits parfumés et en saveurs automnales. Au programme : animations et gourmandises.



Bonne ambiance chez les retraités. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Pour les retraités, le goûter a toute sa place dans une journée d'automne. Une pause tendresse qui permet de faire le plein d'énergie, de réconforter un moral éprouvé par la rentrée ou la grisaille et surtout, de partager un moment de convivialité avec une bande d'amis bien lunée.

Pour cette rencontre conviviale, la tarte normande aux pommes figurait au menu, classique incontournable, accompagnée d'une coupe de noix, de raisins, de boissons : cidre, chocolat chaud, café, etc. Un karaoké animé par le président a mis une agréable ambiance. Une tombola est également venue compléter les réjouissances.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE COURRIER FRANÇAIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
GASCOGNE-PÉRIGORD

Sport Le Judo Club du Born s'installe dans son nouveau dojo à Mimizan en mars 2026 et connaît un afflux de jeunes judokas, relançant sa section éveil.

Judo : le club enregistre une forte hausse de ses effectifs

MIMIZAN

Installé dans son nouveau dojo au sein de la plaine des sports de Mimizan, le club enregistre une forte hausse de ses effectifs chez les jeunes et rouvre sa section éveil pour les enfants de quatre et cinq ans. Qu'il est loin, le temps où le Judo Club du Born, créé en 1961, s'entraînait dans une salle de Pontenx-les-Forges ou dans un préfabriqué derrière le garage Renault.

Un magnifique dojo depuis mars

Depuis le mois de mars 2026, le club présidé par Cédric Menaut, en collaboration avec Gwendoline Storez comme trésorière et Laurent Veniger au poste de secrétaire, bénéficie d'un magnifique dojo au sein de la nouvelle plaine des sports. Il a participé, avec beaucoup de succès, au Forum des associations et a organisé des démonstrations lors de l'inauguration du complexe.

Actuellement, le judo bénéficie des résultats olympiques et mondiaux des stars comme Teddy Riner ou Clarisse Agbegnenou : de nombreux jeunes dès quatre ans se sont inscrits à la pratique de ce sport. La mise en place par la Communauté de communes de Mimizan de l'aide du Pass'Asso n'est pas étrangère non plus à ces motivations.

Réouverture de la section éveil

Faisant suite à une forte demande de vingt-cinq enfants âgés entre quatre et cinq ans, le club propose désormais la réouverture de la section éveil (découverte du judo) le vendredi de 17h45 à 18h30. Par ailleurs, le directeur technique Allan Villards (5e dan) et les entraîneurs Sylvain Ducom (4e dan) et Nicolas Cossé (2e dan) dispensent des cours aux enfants de six à onze ans, le mercredi de 17h30 à 18h30 et le vendredi de 18h30 à 19h30, ainsi qu'aux adultes le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h00.



Le judo club de Mimizan *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Des compétitions de haut niveau

Le Judo Club du Born, qui compte aujourd'hui une centaine d'adhérents, participe à des compétitions départementales, régionales et même nationales, à l'image de Lola Berthet, qui aspire désormais à évoluer au plus haut niveau. À noter que deux cours de jujitsu étaient proposés ; le seul cours du lundi de 19h15 à 20h45 est désormais transformé en self-défense. Après les vacances de la Toussaint, une journée portes ouvertes sera organisée afin de faire découvrir le judo, art martial au service du corps et de l'esprit.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Pour tous renseignements : Cédric Menaut au 06.67.91.34.50.

Culture

Automne à la chapelle



Le programme du Parnasse diffusé à la chapelle. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Samedi 26 septembre à la chapelle de la Mer, Michèle Périer, adjointe à la culture, a présenté avec l'équipe du Parnasse, les spectacles de la nouvelle saison culturelle. Le programme a été distribué à la fin du mois de septembre dans toutes les boîtes aux lettres de la Communauté de communes de Mimizan. La soirée a débuté par la présentation des spectacles d'une nouvelle saison culturelle, placée sous le signe de vos envies, puis elle a été suivie d'un moment de convivialité et d'un concert du groupe Karpatt ; chansons du voyage, rock, et aujourd'hui, explorations rythmiques sud-américaines, avec des petites touches électro.



Michele Périer dévoile le programme. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Solidarité

Pieds et cœur au chaud adopte une coprésidence

MIMIZAN

L'association Pieds et cœur au chaud a tenu sa 12e assemblée générale extraordinaire à la maison de l'association le samedi 24 octobre. Les organisateurs ont remercié les participants pour leur présence, ainsi que les maires du canton qui ont fait le déplacement. Depuis douze ans, les cadres du conseil d'administration et du bureau ont peu changé. Face à ce constat, l'association a proposé de modifier ses statuts pour passer d'une gouvernance verticale – président, secrétaire et trésorier – à une gouvernance horizontale où les responsabilités sont assumées à égalité entre des coprésidents.
Dans cette nouvelle organisation, il n'y aurait plus de bureau mais un conseil d'administration de 5 à 20 membres, élus parmi les adhérents et disposant de pouvoirs égaux. Ces coprésidents se partageraient les tâches. Le vote a été adopté à l'unanimité.



L'assemblée générale extraordinaire des Pieds et cœur au chaud. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Olivier Houeix expose la danse figée



Exposition à l'airial galerie. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

À l'airial Galerie samedi 7 novembre 2026 à partir de 15 heures aura lieu le vernissage de l'exposition des photographies d'Olivier Houeix, photographe attitré du Malandain Ballet Biarritz. Sans doute, une photographie est un fragment du temps perdu. Mais en saisissant le mouvement dans son élan, juste avant l'oubli, le photographe habile suspend l'instant pour s'empresser de le reproduire. À travers cette mystification, il nous semblera pouvoir toujours goûter la saveur du présent. Et rien ne le démontre mieux que ces photos, pour lesquelles le viseur d'Olivier Houeix pare la danse d'une réalité qui n'existe plus et que l'illusion photographique enjolive.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Événement

Week-end gaming réussi pour les Vidéo Games

PONTENX LES FORGES

La salle des fêtes a fait le plein de passionnés de jeux vidéo le temps d'un week-end d'animations et de tournois. Samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026, la salle des fêtes de Pontenx-les-Forges s'est transformée en salle de jeux vidéo pour la cinquième édition des Vidéo Games. Organisée par Jean-Charles Esteban, conseiller municipal, cette édition a réuni plus de 200 participants, surtout des adolescents ou des jeunes adultes, autour de 40 postes de jeux différents, parfois reliés en réseau. Des tournois de Fifa 2027, Call of Duty ou Mario Kart ont permis aux participants de se tester, de se rencontrer ou de s'affronter, mais surtout de nouer des contacts. Ce week-end aura été un temps fort autour de l'univers de l'intelligence artificielle, ses qualités et ses dangers, présentés par l'association Galaxio pour sensibiliser les jeunes. Jean-Charles Esteban a tenu à remercier la mairie et les élus investis, la Caf des Landes pour le cofinancement, le Comité des fêtes, l'Association de parents d'élèves et l'association Galaxio pour leur coup de main essentiel, ainsi que l'entreprise 2 Lives. De nombreux lots, donnés par les sponsors, ont été remis aux vainqueurs des différents tournois. Rendez-vous est pris pour une nouvelle édition de plus en plus incontournable.



Plus de 200 joueurs aux Vidéo Games. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Messes du vendredi 30 octobre au dimanche 1er novembre

• Vendredi 30 octobre : 10h30-11h30, confession ou rencontre avec un prêtre à l'église de Mimizan. Adoration du Saint-Sacrement. 16 heures : messe à l'Ehpad de Mimizan.
• Samedi 31 octobre : 18 heures, messe à Mézos : Fernande Bayle.
• Dimanche 1er novembre : à 9 heures, messe à Aureilhan : Bernard Dubrana. 11 heures : messe à Mimizan Bourg : Marie et Jean-Baptiste Fagoaga, Pierre Fargetas, Marie-Françoise Leduc, famille Fagoaga-Castets, Jean-Pierre Moreau, Irène et Jean Parichon, M. Kennth.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Halloween À Laplume, Houssnia Aarbaji mène de front un emploi et sa passion : cultiver seule un hectare de légumes qu'elle vend chaque samedi au marché du Chat-d'Oc.

Une maraîchère passionnée entre champs et laboratoire



Cueillette de la patate douce. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Les citrouilles viennent d'être ramassées. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Les mains dans la terre et le courage chevillé au corps, Houssnia Aarbaji récolte ses citrouilles avec la satisfaction de celle qui voit le fruit de son travail. À l'approche d'Halloween, cette maraîchère met toute son énergie dans la récolte de ces cucurbitacées emblématiques de l'automne. Un métier exigeant, qu'elle exerce avec passion. À Laplume, elle cultive seule un hectare de terrain qu'elle loue à un agriculteur. Elle ne ménage ni son temps ni sa peine, car elle mène cette activité en parallèle d'un emploi dans une entreprise pharmaceutique. « La culture de légumes, à elle seule, ne pourrait pas me faire vivre », explique-t-elle. Alors, en sortant du travail et le week-end, elle se consacre à ses légumes. « J'ai toujours aimé ça. J'ai accompagné mes parents dans les champs dès l'âge de 13 ans, au Passage-d'Agen ; eux-mêmes étaient maraîchers. » Houssnia a été à bonne école et reproduit leurs gestes avec ténacité. Elle plante, arrose (un lac se trouve juste à côté), entretient et récolte.

La citrouille est loin d'être son seul produit ! Potimarrons, butternuts, choux de Bruxelles, choux, tomates (il lui en reste encore), brocolis et, dernière cueillette du jour, patates douces composent sa production. « Comme elle va être grosse et belle, celle-ci ! » s'exclame-t-elle en découvrant une énorme patate douce, prête à être ramassée. Deux serres abritent les cultures les plus fragiles, notamment les herbes aromatiques : menthe, persil, coriandre et basilic. L'été, elle produit également des fraises, des cerises et des abricots.

Ce qui lui plaît le plus, souligne-t-elle, c'est de vendre sa production, « car j'adore le contact avec les gens ! ».

Chaque samedi matin, elle tient un stand au marché du Chat-d'Oc et y retrouve sa clientèle avec un grand sourire. Son projet : conquérir un autre marché le dimanche matin, en se tournant vers Bordeaux, notamment les Capucins ou les quais. « J'aime le travail, c'est ma vie ! », conclut Houssnia, 39 ans, avec son grand sourire.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Économie

La nouvelle usine Babcok Wanson inaugurée



Inauguration du site. *Paulette SIGL (clp)*

NÉRAC

Jeudi 15 octobre, la nouvelle usine néracaise Babcock Wanson, située à la ZAC de la technopole Agrinove, a été inaugurée en présence de nombreux élus, de responsables de l'entreprise et de salariés. Fleuron de l'industrie en Albret depuis 1947, elle produit notamment des chaudières industrielles sur son ancien site. La nouvelle structure de plus de 5.000 m² permettra des conditions de travail optimales pour les équipes de production.

Réussir à conserver le premier employeur privé de la commune a été un véritable challenge pour le maire Nicolas Lacombe. Pour ce faire, un terrain à prix compétitif a été proposé et accepté par la direction France de Babcock Wanson. Un soulagement pour l'ensemble des salariés qui occupaient l'ancienne usine et risquaient de devoir se délocaliser. « *Faut-il rappeler que des générations se sont succédées dans les ateliers et les bureaux néracais. Aujourd'hui, conservons les acquis* », dira le directeur de Babcock France, Fabien Gali. Le nouveau site accueille à ce jour deux cents employés auxquels pourraient se greffer de nouvelles embauches. Tout dépendra du développement sur les marchés, le but étant de développer la production ainsi que de nouvelles technologies et de devenir le leader des chaudières industrielles. Un discours bien accueilli par toutes les parties présentes.

Paulette SIGL (clp)

Le Galion Radio Bulle se pare de rose ce samedi 10 octobre à Flottis pour mobiliser contre le cancer du sein avec stands, Pilates et concert variété.

Radio bulle a conjugué sa journée Octobre rose

FOULAYRONNES

Le rose est la couleur du jour, ce samedi 10 octobre sur le site de Flottis. On le doit à Radio Bulle ayant décidé de se mobiliser en consacrant une journée de sensibilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Samya Guettiche, rédactrice en chef de la radio, arbore d'ailleurs un tee-shirt rose, fabriqué pour l'occasion ainsi que des mugs, mis en vente. « Les fonds récoltés seront reversés à la Ligue contre le cancer », précise la jeune journaliste, épaulée par les deux coprésidents Jérémy Gasnier et John Petit.



L'équipe de la radio avec Jonathan Cassagne, Samya Guettiche et les coprésidents Jérémy Gasnier et John Petit. *Ch. H. (clp)*

Animations et concert

Toute la radio est mobilisée pour cet événement dont Radio Bulle est partenaire avec la commune. Devant le centre culturel, sous le chapiteau, les stands de prévention, de dépistage et d'accompagnement sont installés. À côté, une quinzaine de femmes en leggings noirs et tee-shirts roses s'adonnent au Pilates, réalisant différents mouvements, sous la direction de Céline, créatrice de Touch Pilates. « C'est mon entreprise créée en 2015 à Ganet au Passage. C'est ouvert à tout le monde. Je fais une prestation ce matin au service de la Ligue contre le cancer car je connais bien Christelle Marcerou, secrétaire et coordinatrice de la Ligue. », explique-t-elle. On peut la retrouver sur son site Internet Pilates Touch.

« Ce cochonnet s'appelle un but », montre, amusé, Alain Prévot, animant un stand où il faut acheter ce but à 2,50 € dont 1 € est reversé à la Ligue tout en gagnant des petits lots. Présent en tant qu'administrateur de la Ligue contre le cancer, Francis Crépin était ravi de la soirée. Car le clou de cette journée était le concert le soir sur le Galion avec « *Lori Bess, Guillaume Parma, Julie Pierre, Mel du groupe Isis, Jérémy Cordero, Alex Juan et Christophe Hilo pour une soirée variété pop* », énumère Samya Guettiche, annonçant l'arrivée de l'application bullefm.net à la fin du mois.

Ch. H. (clp)

Salle des fêtes

Succès de la foire aux pulls lors des puces des couturières



Couturières et amateurs de loisirs créatifs ont trouvé leur bonheur lors des puces des couturières. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Organisées le dimanche 11 octobre, dans la salle des fêtes, par l'association Sénégal rêves d'enfants, présidée par Véronique Trévisiol, les puces des couturières ont rencontré leur public. « Habituellement, dès l'ouverture, ça se bouscule ; là, c'est un peu plus calme », constate ce dimanche matin la présidente. De bon matin, les stands installés attendent le chaland. Si leur venue est plus tardive, à l'heure du bilan final, la présidente a de quoi être ravie. « *Je suis satisfaite car en allant voir les exposants, ils étaient tous contents car ils avaient bien vendu.* »

Autre satisfaction pour Véronique Trévisiol : le succès de sa foire aux pulls à petits prix. « *J'essaye toujours de rajouter une nouveauté. Cette année, j'ai tenté cette foire aux pulls à 2 € et 5 €. Ce sont surtout les plus jeunes, plus dans la démarche d'acheter des articles de seconde main, qui ont acheté. La météo a participé aussi à ce succès. L'an prochain, je chercherai une autre nouveauté* », informe-t-elle.

Les prochains rendez-vous pour Sénégal rêves d'enfants seront les marchés de Noël, le samedi 5 décembre dans le Galion de dix heures à dix-huit heures. Puis le lendemain 6 décembre à Laroque-Timbaut ainsi qu'à Pont-du-Casse le samedi 12 et dimanche 13 décembre.

En attendant, l'association est présente tous les vendredis de 14h30 à 17h30 pour son vide-dressing, près de la salle Saint-Martin à Foulayronnes. Renseignements : 06.58.28.17.71.

Ch. H (clp)

Art

Les adolescents font le mur



Une fresque collective pour les adolescents. *Paulette SIGL (clp)*

LAVARDAC

La première semaine des vacances de Toussaint a permis à une vingtaine de jeunes domiciliés en Albret de s'initier aux techniques du street art. Leur défi : imaginer et peindre une fresque à l'intérieur du local qui les accueille. Une création sur mesure accompagnée par un graffeur professionnel qui leur a permis de découvrir les multiples facettes de cet art.

Le chantier jeunes était sous la houlette d'Albret Communauté qui depuis 2017 confie à des adolescents de 11 à 17 ans de remplir à chaque vacances scolaires des missions d'intérêt général dans des domaines variés : peinture de mobiliers urbains, entretien d'espaces verts.... Occasion de réaliser ensemble un projet utile à la collectivité en favorisant la mixité sociale.

Pour cette fin de chantier le choix de la fresque a recueilli l'unanimité des participants. « *Super sympa, en plus on a pu choisir les personnages et on a tous participé.* »

Paulette SIGL (clp)



Une belle équipe. *Paulette SIGL (clp)*

Salle des associations

Jouer au tarot avec la Clef



Le président de la Clef Jean-Louis Geneste, (au 1er plan à droite) invite à venir jouer. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

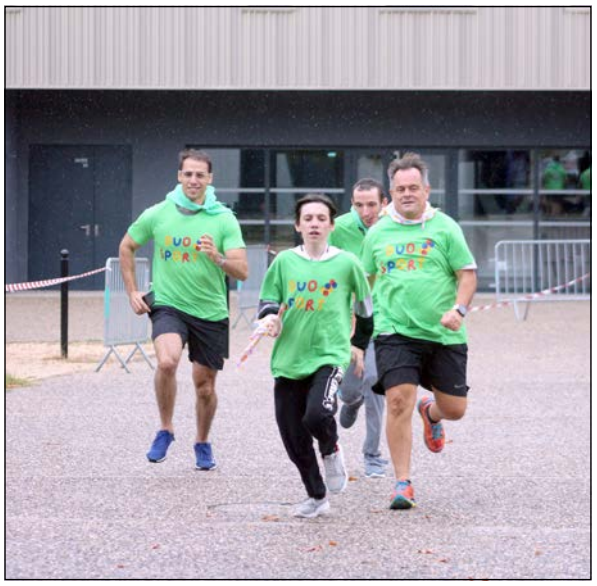
Toutes celles et ceux aimant jouer au tarot peuvent se rendre, tous les lundis, à la maison des associations, sur le site du complexe sportif Jacques Brunet. Le club loisirs ensemble foulayronnais (La Clef), présidée par Jean-Louis Geneste, organise de 13h30 à 19 heures, un tournoi de tarot. L'engagement est de 7 €. Il y a des récompenses pour tous. Le club précise que tous les scores négatifs recevront un lot alimentaire.

Ch. H. (clp)

Renseignements : Jean-Louis Geneste 06.51.24.25.17 ou Philippe Subirade : 06.19.72.47.78.

Solidarité

Une 6e édition du DuoSport placée sous le signe du partage à Estillac



Le relais. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Des jeunes gens heureux. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

ESTILLAC

Mercredi 7 octobre dernier, sous la halle d'Estillac, se déroulait la sixième édition du DuoSport, organisée par le Comité départemental du Sport adapté de Lot-et-Garonne (CDSA 47). Inspirée du DuoDay, cette manifestation réunit des personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles du spectre de l'autisme et des personnes dites « valides » autour d'une activité sportive.

Plus de deux cents personnes se sont ainsi retrouvées pour former des duos et participer ensemble à un sarbathlon, associant la course à pied et le tir à la sarbacane. Des équipes de six personnes sont constituées afin que les différents duos pratiquent en relais.

La sarbacane est une discipline largement pratiquée au sein de la Fédération française du Sport adapté (FFSA), intégrée à son programme de compétitions, témoignant de son engouement. La plupart des sportifs en situation de handicap présents connaissaient déjà cette pratique. Ils ont ainsi pu la faire découvrir aux participants valides, dont beaucoup s'y essayaient pour la première fois.

Trois créneaux de pratique se sont succédé, chacun permettant à une équipe de terminer en tête. Mais l'essentiel était ailleurs. Le DuoSport reste avant tout un formidable moment de rencontre et de partage, tourné vers l'inclusion et la découverte de l'autre. Au-delà de l'activité sportive, les participants ont pu prolonger ces échanges autour d'une boisson ou d'un repas, et repartir avec un souvenir grâce à la borne photo installée pour l'occasion.

Toute l'équipe du CDSA 47 travaille durant de longues semaines à la préparation de cet événement afin de réunir toutes les conditions nécessaires à sa réussite. Le jour J, les bénévoles et les salariés de l'association ont pu compter sur le Comité des fêtes d'Estillac, qui assure la restauration, ainsi que sur des élèves du lycée Saint-Caprais, venus renforcer les équipes pour permettre le bon déroulement de la manifestation.

Une nouvelle édition réussie pour le DuoSport, qui confirme que le sport est un formidable moyen de se rencontrer, de partager et de créer du lien.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Éducation

Une fresque haute en couleurs pour égayer la cour de l'école



Une belle frise colorée. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Les huit jeunes, bombes à la main. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

La cour de récréation du bas de l'école élémentaire a pris des couleurs ! Une magnifique fresque vient d'habiller un mur, apportant une touche de gaieté. Cette réalisation est le fruit d'un chantier citoyen du 19 au 23 octobre, auquel ont participé huit jeunes accompagnés par deux graffeurs de la Streetarterie, Simon Castaing et Florian Galvan. À partir du thème de « la maison », proposé par les enseignants, les jeunes ont laissé libre cours à leur imagination. Dirigés par l'élue Katell Larvol, Eva Semenadisse, Léna et Julia Bonin, Valentin Moulet, Quentin Chevrier-Tazzariol, Augustine Labarbe, Jules Rouanne et Mathis Fontaine se sont investis dans ce projet. Désormais, une fresque colorée et pleine de vie métamorphose la cour et offre un environnement chaleureux et accueillant. Comme toujours, les repas sont pris en commun et les après-midi font place aux activités ludiques. Récompensés par une bourse, les jeunes ont ainsi vécu une semaine créative, enrichissante et conviviale, tout en contribuant à l'embellissement de leur commune.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Halloween

Des sorcières à la salle des fêtes



Les sorcières aussi sont jolies. *Françoise YRIEIX (clp)*



Les monstres sont regroupés. *Françoise YRIEIX (clp)*

CASTELMORON-SUR-LOT

Ils étaient une cinquantaine d'enfants de la maternelle et du primaire, accompagnés de leurs parents, le 21 octobre à la salle des fêtes, pour l'après-midi récréatif sur le thème d'Halloween organisé par l'Ape. Natacha Delarche présidente, Élodie Campet secrétaire, Coralie Deneuville-Duez trésorière et Kimberley Osmont vice-trésorière composent le bureau.

Des ateliers étaient mis en place : créatif, cuisine, maquillage, avec une petite participation de 2 €. Les enfants et certains parents sont arrivés déjà déguisés ; les raccords maquillage ont été faits sur place. La décoration de la salle a été assurée par les bénévoles et quelques parents, le goûter a été offert par l'Ape, le magasin Super U du village a offert tous les bonbons. L'Ape organise diverses manifestations toute l'année : marché de Noël, etc. Pour les années 2025/2026 et celle en cours 2027, l'Ape a déjà donné 3.800 € qui servent pour l'achat de petites fournitures, de participation au voyage scolaire et aux sorties de l'année. Des projets pour un mercredi par mois sont à l'étude : jeux de société, déco, avec l'Ehpad, l'Essor, la crèche, la Mfr.

Françoise YRIEIX (clp)



Les ateliers bricolages fonctionnent bien. *Françoise YRIEIX (clp)*



Les mamans mettent aussi la main à la pâte. *Françoise YRIEIX (clp)*

Commune

Castelmoron se mobilise contre la violence urbaine



Le maire Daniel Marrot lors de son discours *Françoise YRIEIX (clp)*

CASTELMORON-SUR-LOT

Lundi 19 octobre, le maire Daniel Marrot a invité les Castelmoronais à un rassemblement républicain avec rendez-vous devant la mairie. Lors de sa prise de parole, le maire rappelle : « *Les événements insupportables, intolérables de ces derniers jours, pillages, casse, dégradations nous amènent à affirmer notre attachement indéfectible à défendre les institutions républicaines et le respect de l'ordre public ; la manifestation oui, le chaos non !* » Il a remercié les personnes présentes ce lundi matin devant la mairie qui représente le symbole de la République, la proximité de l'État, la démocratie locale et les valeurs civiques. Selon des personnes présentes : « *Il ne peut y avoir de démocratie dans la violence !* »

Françoise YRIEIX (clp)



Les Castelmoronais rassemblés devant la mairie *Françoise YRIEIX (clp)*

Santé

L'équipe de la MSP soutient le Comité de Cancérologie 47

DAMAZAN

Le samedi 17 octobre, l'équipe de la Maison de santé pluridisciplinaire de Flore (MSP) a organisé une matinée de soutien et d'information dans le cadre de l'opération Octobre Rose. L'objectif de ce rendez-vous était double : sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein et soutenir activement le Comité de cancérologie du Lot-et-Garonne. Un stand d'information et de vente de petits objets à l'effigie d'Octobre Rose était tenu dans le hall du bâtiment. Des activités liées au bien-être, en accès libre et gratuit, faisaient partie du programme. Corinne Perrié, professeure de yoga certifiée, a animé deux cours de yoga dans le Dojo, suivis par une vingtaine de personnes. Martine Désert a proposé des séances individuelles de massage au cœur de la maison de santé. Une démonstration de Taï Chi Chuan a été effectuée par l'association Toum Garonne en plein air sur l'Ilot de fraîcheur. En fin de matinée, l'association Damaz'Arts a inauguré son exposition de collages dédiée à la femme, qui orne les murs intérieurs durant le mois d'octobre : un regard sur les femmes au fil des âges, de leur vie d'autrefois à celle d'aujourd'hui. L'ensemble des activités fonctionnait sur le principe d'une participation « au chapeau », invitant chacun à donner selon ses moyens. La générosité des participants et des visiteurs a porté ses fruits. En fin de matinée, Geneviève Francis et Agnès Sartori, infirmières de la MSP, ont eu le plaisir de remettre un chèque de 2.000 € à Françoise Miner, bénévole du Comité de cancérologie 47. Cette dernière a vivement remercié l'ensemble des donateurs, des intervenants et des organisateurs, en assurant que cette somme sera précieusement utilisée sur le terrain. Le Comité de cancérologie du Lot-et-Garonne a pour mission d'accompagner, d'écouter et de soutenir les patients atteints de cancer, ainsi que leurs proches, tout au long de leur parcours de soins. Fondée en 2017 par le docteur Olivier Bernard, oncologue à Agen, cette association repose sur l'engagement de bénévoles. Son but essentiel est d'apporter du bien-être et d'aider les malades à maintenir une image positive d'eux-mêmes afin que « la maladie ne soit pas une entrave à la vie ! ». Une permanence de l'association est tenue tous les mardis à Aiguillon, de 13h30 à 18h, au Centre médico-social, cours Alsace-Lorraine ; elle peut être contactée au 06.21.46.97.29. Le site comite-cancerologie47.fr informe des offres de soins proposées, des activités et de la programmation des manifestations de l'association.

Martine MICHELOT (clp)



Un chèque de 2.000 € a été remis au Comité de Cancérologie 47 par l'équipe de la MSP, en présence du Maire, Michel Serena, et d'une trentaine de personnes. *Martine MICHELOT (clp)*

Insolite

Deux chameaux font leur promenade du dimanche



La capture des chameaux. *Martine MICHELOT (clp)*

SAINT-LÉON

La planète se réchauffe, les chameaux viennent en pâture à Saint-Léon ! Dimanche 25 octobre, la première adjointe au maire, Maryse Rochereau, recevait un appel téléphonique de la brigade de gendarmerie de Casteljaloux lui signalant la présence de deux chameaux dans un pré au Tumulus de Lamothe. Le maire, Vincent Triquet, et le conseiller municipal Tiny Fernandez sont intervenus en urgence pour éviter que les animaux ne s'aventurent sur la route départementale menant à Casteljaloux située non loin de là. Très dociles, les deux fugitifs se sont laissé guider jusqu'à l'impasse de Terre Neuve. Rejoints par les gendarmes, les chameaux furent attachés à l'aide de sangles à un poteau électrique, dans l'attente d'être récupérés par leur propriétaire. Les camélidés appartiendraient à la famille Falk, dont le cirque est basé à la sortie de Casteljaloux, et seraient en pension à Cap-du-Bosc. Leur enclos a été ouvert malencontreusement, ce qui a permis aux deux bêtes de s'évader, pour aller voir si ailleurs l'herbe à brouter était plus verte. Face à la multiplication de ces visites surprises (après des chevaux et même un cochon), la municipalité envisage de s'équiper officiellement de licols pour faire face aux futures cavales d'animaux.

Martine MICHELOT (clp)

Région Un an après sa création, Occitanie Culture fête une première année riche en transformations : fusion de trois agences, 800 adhérents, deux sites unifiés et des missions transversales inédites pour le livre, le cinéma et le spectacle vivant.

Occitanie Culture fête sa première année

Il y a un an, le 1er octobre 2025, le président de l'association de préfiguration Jérôme Sion et les présidents et présidente des anciennes agences culturelles régionales, Serge Regourd pour Occitanie Livre & Lecture, Marion Tharaud pour Occitanie films et Jean-Louis Guilhaumon pour Occitanie en scène, signaient à l'Hôtel de Région à Toulouse le traité de fusion entérinant la création de l'Agence Unique, Occitanie Culture.

Soutenue par la Région Occitanie et l'État (Direction régionale des affaires culturelles), elle porte un projet inédit en France : participer via une structure unique à la mise en œuvre des politiques culturelles régionales en matière de livre et de lecture, de cinéma et d'audiovisuel, et de spectacle vivant, pour accompagner, soutenir et favoriser le développement et le rayonnement des professionnels de la culture.

Un an déjà ! Un an pour créer, rassembler et surtout rester au plus près de celles et ceux qui font la culture en Occitanie. En réunissant le livre, le cinéma et le spectacle vivant, nous avons fait un pari inédit : faire du commun sans effacer les singularités. Je me réjouis, en tant que président de l'Agence, du chemin parcouru. Cette première année a été celle du dialogue, de la rencontre et de la construction avec nos 800 adhérents et l'équipe de l'Agence, avec une conviction simple : être utile à celles et ceux que nous accompagnons. Je veux donc remercier toutes celles et ceux qui participent à cette aventure : salariés, artistes, professionnels et partenaires. Ils permettent de décloisonner et d'expérimenter de nouvelles coopérations pour écrire un récit commun, pour faire rayonner les talents et les projets partout en Occitanie et au-delà. Ce n'est qu'un début, à nous maintenant d'écrire ensemble la suite de cette aventure unique ! » a déclaré Jérôme Sion, président de l'Agence Unique, Occitanie Culture.

À projet inédit, aventure unique

Près de 800 professionnels des trois filières ont adhéré à l'Agence dès sa création sous forme d'association loi 1901. Forte de cette communauté, ses instances et son président ont été élus dès le 21 novembre 2025, pour une mise en œuvre début 2026. Une fois la direction donnée pour 2026, plusieurs réunions de concertation ont été organisées au printemps, en lien avec les professionnels et les services de la Région et de l'État, pour identifier les enjeux prioritaires pour les filières et nourrir la réflexion d'un projet d'activités pluriannuel pour la période 2027-2029. Celui-ci fera l'objet d'un dialogue avec les adhérents à l'automne avant d'être soumis au vote des instances représentatives en fin d'année.

À aventure unique, équipe unique

Cette structuration en agence unique n'aurait pu voir le jour sans un engagement fort des équipes des trois anciennes associations, qui ont réuni en un an les conditions nécessaires à son bon fonctionnement : création d'un nouveau plan comptable, harmonisation des processus administratifs, déploiement d'un système commun d'information et de téléphonie, harmonisation des bases de données, mise en place de nouveaux outils de communication et de dialogue social… Des démarches ambitieuses finalisées ou en cours de l'être, menées par une équipe d'une quarantaine de personnes, réparties entre Toulouse et Montpellier, au plus près des professionnels et des territoires.

Depuis avril 2026, soit moins de six mois après la création de l'Agence Unique, Occitanie Culture, la réunion des équipes montpelliéraines des trois anciennes structures au 64 rue Alcyoné, priorité de la Région Occitanie, a marqué un nouveau jalon de son histoire : un lieu unique pour favoriser l'interconnaissance et commencer à écrire un récit commun. Une démarche similaire est en cours à Toulouse, où les locaux s'établiront bientôt au 14 rue des Arts.

Créer du commun

Tout en conservant ses missions d'accompagnement pour chacune des trois filières, l'équipe a mis à profit cette première année pour s'acculturer et expérimenter de nouvelles modalités d'accompagnement, et déployer ses services transversaux, porteurs de missions nouvelles et/ou étendues à de nouveaux champs artistiques. C'est ainsi que les rencontres organisées par le service Action culturelle et éducative se sont ouvertes aux autres disciplines que le cinéma, et que de premiers rendez-vous transversaux ont été mis en place dans le cadre de l'accompagnement des professionnels à la recherche de financements européens, en phase avec les mutations à l'œuvre dans le secteur culturel.

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, a déclaré : « *Il y a un an, nous créions l'Agence Unique, Occitanie Culture, fusion de trois agences culturelles en une seule, pour rassembler les forces et les expertises, et proposer un accompagnement véritablement adapté aux professionnels de la culture. Un an plus tard, les résultats sont déjà là : unique en France, la nouvelle agence a permis de renforcer le dialogue et la coopération entre les filières du livre, du cinéma et du spectacle vivant, tout en restant à l'écoute de leurs spécificités. Je tiens bien sûr à saluer le travail des équipes et de tous les artistes et acteurs culturels qui ont rendu cela possible. Avec l'Agence Unique, Occitanie Culture, nous faisons le choix d'une action publique plus simple, efficace et cohérente, pour une culture accessible partout et pour tous !* »

Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a déclaré : « *Un an, c'est peu pour construire une agence nouvelle ; c'est déjà beaucoup quand on regarde le chemin parcouru. L'Agence Unique, Occitanie Culture a réussi à réunir trois histoires, trois filières et des équipes réparties sur notre vaste région, sans perdre ce qui fait sa raison d'être : la connaissance du terrain et le lien avec les professionnels. L'État a voulu cette évolution, dont l'ambition doit désormais se traduire pleinement dans les faits : faire de cette nouvelle organisation un outil attentif aux mutations du secteur culturel, ancré dans les territoires et au service de celles et ceux qui font vivre leurs écosystèmes culturels. Bon anniversaire à l'Agence Unique, Occitanie Culture — et surtout, bonne deuxième année !* »

Carole Delga : « Nous refusons la peur de l'autre »

Après l'attentat terroriste raciste de Trappes, qui a fait un mort et cinq blessés, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, réagit :

« *Partout en Occitanie, les élus régionaux se mobilisent et participent aux rassemblements en hommage à Pengo Bossio Wangi et aux victimes de l'attaque terroriste raciste de Trappes.*

Nos pensées vont d'abord à leurs familles, à leurs proches et à tous ceux meurtris par ce drame. Se retrouver ensemble, c'est la première manière de leur dire qu'ils ne sont pas seuls.

Cette attaque a une origine et il faut la nommer. Elle s'inscrit dans un climat xénophobe que l'ultra-droite et l'extrême droite entretiennent depuis des années, jour après jour, dans le débat public. Quand ces idées circulent à grande échelle comme aujourd'hui, que ce soit sur certains plateaux TV ou sur les réseaux sociaux, elles finissent par armer des bras. Nous le savons et nous refusons de détourner le regard. Nous refusons que la peur de l'autre devienne un programme politique. Nous refusons qu'on habitue les Françaises et les Français à la violence des mots, parce qu'elle prépare celle des actes. Nous refusons que des familles pleurent leurs morts pendant que d'autres font commerce de la division.

À la Région, avec ma majorité, nous agissons là où nous avons la responsabilité d'agir : soutenir les associations qui luttent contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, aider les victimes, accompagner l'éducation, l'Histoire et la mémoire et faire respecter dans tous nos territoires l'égale dignité de chacune et de chacun. »

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

Culture Une sculpture en bronze de Jean-Marc de Pas représentant Antoine Bourdelle en pleine création a été inaugurée jeudi 22 octobre place Foch à Montauban.

Une nouvelle œuvre hommage à Antoine Bourdelle

MONTAUBAN

Il ne manquait qu'une pièce, c'est chose faite. L'œuvre « Antoine Bourdelle (1861-1929) Autoportrait ou mise en abyme » a été inaugurée, jeudi 22 octobre, place Foch, à Montauban.

Elle vient clore un projet artistique inhérent au réaménagement des allées de l'Empereur et Mortarieu. Pas moins de quatre sculptures contemporaines rendant hommage à Antoine Bourdelle – en plus de celles de l'artiste lui-même – ponctuent désormais la promenade – lire par ailleurs.

Représentant le sculpteur montalbanais en pleine création, la dernière en date, en bronze, est signée Jean-Marc de Pas – au micro sur la photo ci-dessous, aux côtés de Philippe Bécade, adjoint délégué à la politique culturelle.

Autoportrait ou mise en abyme…

Cette œuvre représente Antoine Bourdelle au travail, sculptant son autoportrait en s'appuyant sur une sellette de sculpteur qui forme le socle de l'œuvre. Jean-Marc de Pas fait référence aux nombreux autoportraits réalisés par Bourdelle lui-même, qui constituent une part importante de son œuvre.

Le corps de l'homme se confond avec la sellette : cela permet de ne pas tout dire et d'encourager le regard du visiteur à se porter sur le geste de l'artiste et sur son travail. Ce travail est subtilement mis en abyme, infini.

Le titre de l'œuvre – « Antoine Bourdelle (1861-1929) Autoportrait ou mise en abyme » – est inspiré de ces deux notions.

L'œuvre mesure 1,80 m et se trouve au plus près du public. Elle a été réalisée en bronze : matériau très employé par Antoine Bourdelle, il est également résistant à une exposition en extérieur. Ainsi la sculpture s'inscrit dans le temps dans l'espace public montalbanais, offerte au regard des habitants et des touristes.

Elle vient compléter la collection déjà exposée dans l'espace public de la ville, constituée de plus de 50 sculptures, formant un véritable musée à ciel ouvert.

Au cœur des œuvres des allées…

La promenade sur les allées débute place Prax-Paris. Le visiteur peut admirer deux œuvres de Bourdelle : « La mort du dernier centaure » (1914) et « Pénélope » (1906-1912).

En remontant en direction du jardin des Plantes, la découverte se poursuit avec quatre œuvres hommage à Antoine Bourdelle, réalisées entre 2019 et 2026 :

« La Vague (Camille Claudel) » (2019) par Patrick Berthaud ;

« Antoine Bourdelle (1861-1929) Autoportrait ou mise en abyme » (2026) par Jean-Marc de Pas ;

« Les flèches d'Héraclès » (2019) par Émilie Prouchet Dalla Costa ;

« Héraclès archer » (2019) par Corinne Chauvet.

L'arc de cette dernière réalisation pointe vers le musée Ingres Bourdelle, encourageant le visiteur à découvrir ses collections, dont un nombre important d'œuvres du maître.



« Antoine Bourdelle (1861-1929) autoportrait ou mise en abyme ». *Mairie de Montauban*

La terre, matériau de prédilection de Jean-Marc de Pas

Sculpteur, Jean-Marc de Pas est né à Rouen en 1962. Docteur en Arts et sciences de l'art, diplômé des Beaux-arts de Paris et de l'École Boulle, il ouvre son atelier en 1989 à Bois-Guilbert, en Normandie.

Dans ce lieu, il crée un grand jardin de sculptures, dont il conçoit les plans et assure les plantations : 70 de ses œuvres jalonnent une promenade poétique et symbolique célébrant la vie et la nature, jardin labellisé Jardin remarquable par le ministère de la Culture depuis 2014. Jean-Marc et Stéphanie de Pas organisent là tous les deux ans un festival de sculpture et ont pour ambition de consacrer l'une des prochaines éditions à Antoine Bourdelle, en lien avec le projet réalisé pour Montauban.

Depuis trente ans, il a par ailleurs réalisé de nombreuses œuvres monumentales installées dans l'espace public. Il a expérimenté de nombreux registres. Son matériau de prédilection est la terre, malléable ; ses œuvres sont éditées en bronze ou dans des matériaux composites. C'est d'ailleurs ainsi qu'il a travaillé pour réaliser « Antoine Bourdelle (1861-1929) Autoportrait ou mise en abyme ».

Cinq Tarn-et-Garonnais décorés du Mérite agricole

Sébastien Cauwel, préfet de Tarn-et-Garonne, communique sur la liste des personnes du département de Tarn-et-Garonne qui se sont vues attribuer la médaille de l'ordre du Mérite agricole au titre de la promotion de juillet 2026. Par arrêté de la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire du 31 juillet 2026, sont nommés au grade de chevalier :

- Madame Martine Benech, élue et exploitante agricole ;
- Madame Barbara Castagne, élue et exploitante agricole ;
- Monsieur Laurent Dirat, exploitant agricole ;
- Monsieur Yannick Fraissinet, exploitant agricole ;
- Monsieur Philippe Gachon, éducateur coordonnateur.

Monsieur le préfet les félicite chaleureusement pour cette distinction.

L'ordre ministériel du Mérite agricole a été créé le 7 juillet 1883 par le ministre Jules Méline pour récompenser les services rendus à l'agriculture. Après les deux ordres nationaux (l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre national du Mérite), il est l'un des quatre ordres ministériels – avec l'ordre des Palmes académiques, l'ordre du Mérite maritime et l'ordre des Arts et des Lettres – à avoir été maintenu après la création, en 1963, par le général de Gaulle, de l'ordre national du Mérite réunissant la plupart des ordres ministériels. Il récompense celles et ceux qui ont rendu des services marquants à l'agriculture, soit dans l'exercice de la pratique agricole ou des industries qui s'y rattachent, soit dans l'administration de l'agriculture et du monde rural ou bien encore par des travaux scientifiques ou de publication, par des actions d'aménagement, de développement, d'animation du milieu rural ou de la forêt.

Jacques COMBALBERT (clp)

Sécheresse

Non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Par arrêté interministériel du 16 octobre 2026 publié au Journal officiel du 23 octobre 2026, la commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave a vu sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle rejetée, suite à l'avis du 13 octobre 2026 rendu par la commission interministérielle, pour les dommages causés par le phénomène de sécheresse 2025. Ces informations peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Tarn-et-Garonne www.tarn-et-garonne.gouv.fr et sur www.legifrance.gouv.fr notamment en ce qui concerne les périodes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle retenues pour les communes et les modalités de recours (recours administratif ou contentieux).

Les communes souhaitant connaître l'état d'avancement de leur demande trouveront l'information en consultant leur dossier sur le logiciel IcatNat.

Jacques COMBALBERT (clp)



Réinsertion Le sous-préfet a découvert comment l'atelier Zest d'épice permet aux jeunes en précarité de se réinsérer par la restauration à Montauban.

Épice 82 accompagne les jeunes par l'emploi



Monsieur Stéphane De Carli, sous-préfet, Monsieur Jean-François Garrigues adjoint au maire, Madame Colette Verdoux, présidente d'Epice 82, et Monsieur David Boursault, son directeur acueillis dans les locaux de l'association Epice 82 avec les jeunes. NC

Le jeudi 22 octobre à 12h30, Stéphane De Carli, sous-préfet, secrétaire général adjoint de la préfecture de Tarn-et-Garonne, s'est rendu à l'association Epice 82, au 45 rue Delcassé à Montauban. Implanté dans le quartier prioritaire Cœur de Ville et à proximité de l'hôpital, l'atelier Resto TAPAJ « Zest d'épice » accueillait la délégation pour un déjeuner préparé et servi par les jeunes du dispositif. Le sous-préfet était accompagné de Jean-François Garrigues, adjoint au maire de Montauban délégué notamment à la politique de la santé et à la politique de la ville. Ils ont été accueillis par Colette Verdoux, présidente d'Epice 82, et David Boursault, directeur de l'association.

Fondée en 1989, Epice 82 est l'association de référence en Tarn-et-Garonne pour l'accompagnement des conduites à risques et des addictions. Elle porte le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) du département.

Depuis 2018, elle déploie à Montauban et à Moissac le programme TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée), qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans en grande précarité de reprendre pied par un travail rémunéré à la journée et couplé à un accompagnement médico-social. Le parcours se prolonge avec Cap Adultes 82 pour les plus de 25 ans, co-initié avec Likeintérim, et le programme Trajectoire, soit douze semaines intensives pour construire une sortie positive vers l'emploi ou la formation. Chaque jeudi midi, deux à trois jeunes encadrés par un cuisinier professionnel confectionnent et servent un repas complet aux partenaires de l'association. Ils découvrent les métiers de la restauration en situation réelle : 20 % des jeunes passés par l'atelier ont depuis trouvé un emploi dans ce secteur. Au fil des échanges avec l'équipe de coordination et les partenaires économiques, le sous-préfet a pu mesurer comment la remise en activité constitue un levier de prévention des conduites addictives, de prévention de la délinquance et d'insertion pour les jeunes.

L'État accompagne cette action au titre de la politique de la ville, à travers les contrats de ville de Montauban et de Moissac, qui financent les actions de proximité et le programme TAPAJ, ainsi qu'un poste d'adulte-relais. Au total, ce soutien s'élève à près de 39.300 euros. Il permet notamment d'assurer des permanences d'accueil quotidiennes dans le quartier Cœur de Ville, des maraudes hebdomadaires dans les quartiers prioritaires et des chantiers TAPAJ et Cap Adultes.

Ce dispositif est rendu possible grâce à l'engagement de l'ensemble des partenaires suivants : l'État, l'Agence régionale de santé Occitanie, la Ville de Montauban et le Grand Montauban, la Région Occitanie, le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, l'Assurance Maladie, la Fondation Transdev, la Fondation Groupe EDF, la Matmut, Likeintérim.

Jacques COMBALBERT (clp)

Indemnisation des pertes agricoles de 2026 : procédure ouverte

Suite à la reconnaissance ministérielle validée par les instances nationales le 2 octobre 2026, la procédure de demande d'indemnisation au titre de l'Indemnité de Solidarité nationale pour les pertes liées à la sécheresse et aux températures élevées de juin à septembre 2026 est ouverte, à partir du mardi 20 octobre pour l'ensemble du département, par téléprocédure uniquement.

Les espèces concernées

Cette reconnaissance concerne les espèces suivantes :

- Grandes cultures : maïs grain, semences et ensilage, tournesol grain et semence, soja grain et semences, sorgho, semences de luzerne et semences de betterave.
- Arboriculture : prunes d'Ente et noisettes.
- Légumes : fraises, choux, courgettes, tomates, poivrons, aubergines, salades, concombres, haricots verts, betteraves, fenouil.



Les fraises sont concernées par le dispositif d'indemnisation. *Titia CARRIZEY-JASICK*

Taux de pertes et indemnisation

Les taux de pertes minimum permettant l'accès à l'indemnisation au titre de l'ISN sont de 50 % pour les grandes cultures, semences, cultures industrielles et légumes, et de 30 % pour l'arboriculture.

Les taux d'indemnisation des pertes pour la campagne 2026, au-delà des seuils indiqués ci-dessus, sont de 28 % pour les grandes cultures et les légumes, et de 31,5 % pour les prunes d'Ente et les noisettes.

Pour être prise en considération, l'indemnisation doit atteindre un montant supérieur à 200 €.

Comment faire sa demande ?

La procédure est ouverte uniquement par internet, du mardi 20 octobre au vendredi 20 novembre 2026, à partir du lien suivant : https://ecoagri.agriculture.gouv.fr/aleanat

Les services de la DDT se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. En cas de difficulté pour réaliser cette démarche, un accueil sur rendez-vous est possible du lundi au vendredi.

Jacques COMBALBERT (clp)

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison **du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.**

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2627**782**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 12/10/2026 , il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **PIERRE FREIBURGHAUS FINANCE ET FISCALITE**

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 10 000 €

SIEGE SOCIAL : 1645 route de Jean Jaurès 24200 VITRAC

OBJET : l'exercice de la profession d'expert-comptable

DUREE : 99 années

GERANCE : M. FREIBURGHAUS Pierre demeurant 1645 route de Jean Jaurès 24200 VITRAC

Immatriculation au RCS de BERGERAC

Pour avis,

A2628**403**

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/10/2026 il a été constitué une société

Dénomination sociale :

CDM DE PUYSEGUR

Siège social : Zone Commerciale «Espace Couture», Cré@vallée Sud 24660 SANILHAC

Forme : SAS

Capital : 10000 Euros

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

La conception, la fourniture et la mise en œuvre de solutions professionnelles pour le contrôle et l'achat de métaux précieux ;

L'achat, la vente, la location, la mise à disposition, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous appareils d'analyse, notamment par fluorescence X (XRF), ainsi que de tous équipements, matériels et solutions techniques destinés à l'analyse des métaux ;

La fourniture de prestations de services associées, notamment l'installation, la mise en service, la formation des utilisateurs, la maintenance, le service après-vente, la calibration et le suivi technique des équipements ;

La location, notamment longue durée, avec ou sans option d'achat, de matériels professionnels, en particulier d'analyseurs de métaux, ainsi que la gestion de parcs matériels ;

Le conseil, l'accompagnement et l'assistance auprès des professionnels dans les domaines de l'achat, de la vente, de l'évaluation et du contrôle des métaux précieux ;

L'achat, la vente, le négoce, l'intermédiation et la valorisation de tous métaux précieux, tels que l'or, l'argent, le platine et le palladium, sous toutes leurs formes ;

L'achat, la vente, le négoce, l'importation, l'exportation et la commercialisation de pierres gemmes, précieuses, fines ou ornementales, naturelles ou de synthèse, taillées ou brutes, ainsi que de bijoux et objets qui en sont sertis ;

La participation à toutes opérations commerciales, financières ou industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement ;

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Président : SAS Holding CHASTANET de PUYSEGUR élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :

L'associée unique exerce les droits attachés à l'ensemble des actions. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Toute cession à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Périgueux

---

A2628**538**

GROUPE E(E

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 20/10/2026, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ARÈS IMMO**

Siège : 4 route des Lioteries, 24410 PARCOUL CHENAUD

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5000€

Objet : toutes activités entrant dans le cadre d'une société holding, prestations de services, marchand de biens, achat, vente et location de tous biens immobiliers pour son propre compte

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

M. Eric SENTOU, demeurant 4 route des Lioteries, 24410 PARCOUL CHENAUD

La Société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

POUR AVIS

A2628**095**

CF Compagnie Fiduciaire

PLM Legacy
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 rue du Grand Paon, 24420 SAVIGNAC LES EGLISES
RCS PERIGUEUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVIGNAC LES EGLISES du 14/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : PLM Legacy

Siège social : 25 rue du Grand Paon, 24420 SAVIGNAC LES EGLISES

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Natalya ADAMOVSKA, demeurant 25 rue du Grand Paon, 24420 SAVIGNAC LES EGLISES

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

La Gérance

TESTAMENT

A2629**146**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 décembre 2023, **Monsieur Jean-Paul Maurice BERCHÉ**, en son vivant retraité, demeurant à BRANTOME EN PERIGORD (24310) EHPAD de BRANTÔME 3 allée de Puymarteau, né à BOURG-LA-REINE (92340), le 2 octobre 1951, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Yann PEZERON, Notaire à MONTFORT L'AMAURY (Yvelines) 2 rue de la Guinande, le 27 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Yann PEZERON, notaire à MONTFORT L'AMAURY (78490), 2 rue de la Guinande, référence CRPCEN : 78123, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

---

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**922**

LA FABRIK

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 74 Rue Victor Hugo, 24000 PERIGUEUX
Siège de liquidation :
74 rue Victor HUGO
24000 PERIGUEUX
883 753 345 RCS Périgueux

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31/12/2025 au 74 rue Victor HUGO, 24000 Périgueux a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé SAS BAC, 6 place de L'ancien Hôtel de Ville, 24000 PERIGUEUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2628**793**

JURICA

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

PRODUCTION VEAU OUEST

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 8.888.000 EUR
Siège social : BOULAZAC ISLE MANOIRE (Dordogne)
Avenue Louis Lescure
982.010.274. RCS PÉRIGUEUX

Aux termes des décisions ordinaires de l'associée unique en date du 23 octobre 2026, il a été décidé en conformité des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Pour avis

A2629**064**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Suivant décision du 30.06.2026, l'associée unique de la société MOTO WING, SASU au capital de 50.000 €, dont le siège est à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750) avenue Hélène Boucher, Siren 807 385 232 RCS PERIGUEUX, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX. **Pour avis.**

A2628**741**

CHARLY MONPONTET FROID CLIMATISATION

SARL au capital de 43 000 € porté à 202 100 €

Siège social : 11 Rue Jean Philippe Rameau 24100 BERGERAC

831 040 498 RCS BERGERAC

Selon décision du 21/10/2026, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 159 100 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 43 000 €

Nouvelle mention : Capital social : 202 100 €

Pour avis

DISSOLUTIONS

A2628**465**

AULONA IMMOBILIER

SCI EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 5 000 €

SIEGE SOCIAL : 7 RUE DU PORT - 24100 BERGERAC

SIEGE DE LIQUIDATION : 7 RUE DU PORT - 24100 BERGERAC

817 892 110 RCS BERGERAC

L'AGE réunie le 16/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gentjan KRASNIQI, demeurant 104 Rue Lagrua 33260 LA TESTE DE BUCH, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 Rue du Port 24100 BERGERAC.

La correspondance devra être envoyée ainsi que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés au domicile personnel du liquidateur soit au 104 Rue Lagrua 33260 LA TESTE DE BUCH.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

---

A2629**166**

LA TABLE DU POUYAUD

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 25 000 euros
Siège social : Route de Paris 24750 CHAMPCEVINEL
Siège de liquidation : Route de Paris 24750 CHAMPCEVINEL
527718 506 RCS Périgueux

Aux termes d'une décision en date du 3l/07/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Gilles GOURYAT, demeurant 11 rue Jeanne D'ARC 24000 PERIGUEUX, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Route de Paris, 24 750 CHAMPCEVINEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Périgueux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2628**423**

CLARASPHERE CONSEIL

SAS EN LIQUIDATION

AU CAPITAL DE 5 000 €

SIEGE SOCIAL : 218 ROUTE DES TILLEULS, 24240 THENAC

SIEGE DE LIQUIDATION : 218 ROUTE DES TILLEULS, 24240 THENAC

899 645 170 RCS BERGERAC

Selon décision en date du 05/10/2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M Paul PIERRE, demeurant 218 Route des Tilleuls 24240 THENAC, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est 218 Route des Tilleuls 24240 THENAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

VENTES

A2627**951**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
LE VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2026
à 14 h
Au Tribunal Judiciaire de LIBOURNE
22 Rue Thiers 33500 LIBOURNE

LOT N° 1 - LIBOURNE (33500)
UNE MAISON Comprenant
2 appart. de 50,14 m² et 56,82 m²
Sise 146 Av. Georges Clémenceau
Cadastrée Section BI n° 90
d'une contenance de 02 a 33 ca
Mise à prix : 100 000,00 €
LOT N° 2 - ST LEON / L'ISLE (24110)
UNE PARCELLE
EN NATURE DE TAILLIS SOUS FUTAIE
Sise à Lieudit Sinzilla
Cadastrée Section BC n° 23
d'une contenance de 09 a 19 ca
Mise à prix : 1 000,00 €
Pour chacun des lots, faculté de baisse d'un quart puis de moitié en cas de carence
RENSEIGNEMENTS :
1°) Maître Nicolas DROUAULT, 86 Cours des Girondins 33500 LIBOURNE - Tél : 05.57.74.42.43
2°) Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet
3°) Sur les lieux, pour visiter le 18 novembre 2026, de 14 h à 16 h
4°) Sur les sites Internet : www.info-encheres.com

Fait à LIBOURNE le 14 octobre 2026
Signé Nicolas DROUAULT

Landes

CONSTITUTIONS

A2625**964**

PLASENCIE INVEST
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 90 rue des Ecureuils
40500 BAS MAUCO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAS MAUCO du 24/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : PLASENCIE INVEST

Siège social : 90 rue des Ecureuils, 40500 BAS MAUCO

Objet social : La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ; La gestion et l'administration de toute filiale ; Toutes prestations de services en matières administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion, et notamment la gestion de trésorerie, au profit des filiales directes ou indirectes de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait directement ou indirectement une participation ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Ludovic PLASENCIE, demeurant 90 rue des Ecureuils 40500 BAS MAUCO, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN

Pour avis

La Gérance

A2628**751**

PERLE EMOTIONS
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 464 chemin de Eyres
40190 ARTHEZ D'ARMAGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARTHEZ D'ARMAGNAC du 16/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : PERLE EMOTIONS

Siège social : 464 chemin de Eyres, 40190 ARTHEZ D ARMAGNAC

Objet social : L'achat, la vente, la commercialisation et la distribution de produits de bien-être, notamment les élixirs floraux de type Fleurs de Bach, huiles essentielles, produits naturels, compléments de bien-être, ouvrages et accessoires s'y rapportant, dans le respect de la réglementation applicable ; Les prestations de kinésiologie, d'accompagnement au bien-être, de développement personnel, de gestion du stress et d'équilibre émotionnel, à destination des particuliers et des professionnels ; L'organisation, l'animation et la promotion de conférences, ateliers, séminaires, stages, formations et événements relatifs au bien-être, au développement personnel et à la santé naturelle ; Le conseil, l'information et l'accompagnement dans les domaines du bien-être et des approches naturelles non médicales ; La vente de tous produits, supports pédagogiques, publications et matériels en lien avec les activités ci-dessus ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

La société n'exerce aucune activité médicale, paramédicale ou pharmaceutique réglementée.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Perle GOUZENES, demeurant 464 chemin de Eyres 40190 ARTHEZ D ARMAGNAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN.

Pour avis

La Gérance

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

MODIFICATIONS

A2628**586**

LE REVE
SCI au capital de 500 €
Siège social :
35 rue de la Duchesse 44350 Saint-Molf
792 793 267 RCS de Saint-Nazaire
Aux termes de l'AGE en date du 08/06/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 29 route de Gabarret 40240 Créon-d'Armagnac, à compter du 08/06/2026.
- Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la vente, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
- Durée : expire le 29/04/2112
- Gérant : Mme RIALLOT Isabelle, demeurant 29 route de Gabarret 40240 Créon-d'Armagnac
Radiation au RCS de Saint-Nazaire et réimmatriculation au RCS de Mont-de-Marsan

A2627**376**

SEB AUTO

SARL au capital de 3 000 €

Siège social : 467 AVENUE DU MARSAN

40120 SARBAZAN

RCS de MONT-DE-MARSAN n°889 547 857

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 05/03/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de MONT-DE-MARSAN.

DISSOLUTIONS

A2626**545**

EARL DU LOUTS
Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 176 700 euros
Siège social : Louts 40320 SAMADET
334 913 837 RCS MONT-DE-MARSAN

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 01/10/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/10/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sylvie DUPONT demeurant 499 Chemin de Flande 40320 SAMADET pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Louts 40320 SAMADET . C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONT DE MARSAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2626**990**

LE CHOU VANNIER
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 boulevard Aristide BRIAND
47800 MIRAMONT DE GUYENNE
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Miramont de Guyenne du 06/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : LE CHOU VANNIER

Siège social : 1 boulevard Aristide BRIAND, 47800 MIRAMONT DE GUYENNE

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie et de toutes activités artisanales ou commerciales s'y rapportant ;

La fabrication, la transformation, l'achat, la vente et la commercialisation de produits de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glacerie et de tous produits alimentaires ; L'activité de snacking, de restauration rapide, la préparation et la vente de sandwiches, salades, pizzas, quiches, plats préparés, produits traiteur et plus généralement de tous produits alimentaires destinés à la consommation sur place ou à emporter ; La vente à emporter de tous produits alimentaires et de boissons, chaudes ou froides, non alcoolisées.

À titre accessoire, la vente ambulante et la commercialisation des produits de la société sur les marchés, foires, salons, manifestations commerciales et, plus généralement, sur tous emplacements autorisés, ainsi que toute activité de commerce non sédentaire en lien avec l'objet social. Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Loic VANNIER, demeurant 3 A rue du château abbatial 47260 GRANGES SUR LOT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

La Gérance

A2626**612**

GROUPE TALIAN
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Grande Métairie 2132 Route du Jonquet
47800 ALLEMANS DU DROPT
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ALLEMANS DU DROPT du 01 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : GROUPE TALIAN

Siège social : La Grande Métairie 2132 Route du Jonquet, 47800 ALLEMANS DU DROPT

Objet social : La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ; La gestion et l'administration de toute filiale ; Toutes prestations de services en matières administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion, et notamment la gestion de trésorerie, au profit des filiales directes ou indirectes de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait directement ou indirectement une participation ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Johan FRAMARIN, demeurant 2132 route du Jonquet, La grande métairie 47800 ALLEMANS DU DROPT, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

FONDS DE COMMERCE

A2628**607**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

Suivant acte sous seing privé, signé électroniquement, en date du 09/10/2026, enregistré au Service des Impôts de AGEN le 09/10/2026, sous le numéro de dossier 2026 00025313, référence 4704P01 2026 A 01119.

La société **DELSAR, SNC** au capital de 5000 euros, dont le siège social est 35 Avenue René Lestrade 47120 Lévignac-de-Guyenne, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 893539320, représentée par son Gérant Florent DELAHAIE, A CÉDÉ,

à Philippe BLANC entrepreneur individuel, demeurant 317 Chemin de Fonpeyre 47120 Duras, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 109959411.

un fonds de commerce de

alimentation (épicerie), débit de boisson sans alcool, dépôt de pain, dépôt de gaz, presse, sis et exploité 35 Avenue René Lestrade 47120 Lévignac-de-Guyenne, moyennant le prix de 35000 euros, dont 9000 euros aux éléments incorporels et 26000 euros aux éléments corporels.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 09/10/2026.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de SELARL TEN FRANCESociété d'Avocats, élisant domicile 7 Avenue Raymond Manaud Ilot C3-1 Bât B CS 60267 - 33525 Bruges Cedex

Pour avis

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2626**624**

SCI MARCETOU
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152 000 euros
Siège de liquidation : 57 Boulevard Scaliger
47000 AGEN
920 044 039 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 29/09/2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Monique MAGOULES demeurant 500 chemin de Bataille 47190 AIGUILLON de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter à compter du 30 juin 2026.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

A2628**699**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE OPERA

Société civile en liquidation
Au capital de 7 440euros
Siège social : 238 Avenue des Landes
47310 BRAX
Siège de liquidation :
238 Avenue des Landes 47310 BRAX
405 259 920 RCS AGEN

Le 30 avril 2026, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 avril 2026. La société sera radiée au RCS d'Agen.

Pour avis.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2629**142**

SARL BRIGNOLI
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 148 chemin de Roustit
Saint Pierre de Malaure
47270 CLERMONT SOUBIRAN
477725246 RCS AGEN

Le 30 juin 2026, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 juin 2026

La société sera radiée au RCS d'Agen.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2626**723**

Technocité bâtiment Astria
5 rue Joseph Szydlowski
64100 Bayonne

MAGACHA
Société par actions
simplifiée unipersonnelle (SASU)
au capital de 30.000 €
Siège social : Marmande (47200)
Route de Bordeaux
RCS Agen n° 791 548 811

En date et à effet du 23/09/2026, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société, qui est désormais le suivant : l'acquisition, la détention, la gestion, la cession, directement ou indirectement, de toutes participations, à titre principal dans des sociétés ayant pour activité l'exploitation d'un hypermarché (ou supermarché) et, à titre accessoire, dans les sociétés filiales ou apparentées de ladite société d'exploitation, - la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, - le management et la prestation de services au profit de toute société contrôlée, - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son développement ou son extension.

A2627**791**

JARDINERIE DULONG
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
porté à 200 000 euros
Siège social : 132 Route de Bordeaux,
47600 NERAC
330 875 022 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30/09/2026 a décidé d'augmenter le capital social de 192 377,55 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées et accepté la démission de Madame Marie-Thérèse MARTIN de ses fonctions de gérante.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à sept mille six cent vingt-deux virgule quarante-cinq euros (7 622,45 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 euros).

Pour avis.

La Gérance.

A2628**482**

NEW ROYAL AGEN
SAS au capital de 15000 euros
Siège social : 265 avenue d'Espagne,
47000 AGEN
852 299 098 RCS AGEN.

Aux termes d'une décision unanime en date du 20 octobre 2026, il résulte que la société GROUPE H.C, société par actions simplifiée au capital de 15000 €, dont le siège social est 9002 Impasse André BELLECOMBE 47000 AGEN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 790 620 322 RCS AGEN, a été nommée Directrice Générale à compter dudit jour.

POUR AVIS

A2628**313**

TERRES DE GARONNE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit Courtiade
904 Route du Chemin Vert, 47160
MONHEURT
810 704 262 RCS AGEN

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 12/10/2026, il résulte que Monsieur Daniel LAFFARGUE demeurant 1053 Route du Chemin Vert Courtiade Nord 47160 MONHEURT a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS

La Présidente

A2628**581**

SCI PARASOL 2008
Société civile au capital de 302.000,00 €
Siège social :
VILLENEUVE SUR LOT (47300)
46 rue Parasol
SIREN 510 282 734 RCS AGEN

Suivant délibération en date du 12 août 2026, il a été constaté la démission de Madame Yvonne BOURDI veuve GUEREL, demeurant à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 11 avenue Cayrel résidence du Centre appart 12, de ses fonctions de gérante ; ainsi que le décès de Monsieur Gabriele CRESTANI. Madame Corine CRESTANI, demeurant à BOUDY DE BEAUREGARD (47290), 36 chemin du Bois de Flayac, Madame Florence CRESTANI épouse SABIN, demeurant à REFFANNES (79420) 5 lieudit Les Neides et Madame Delphine CRESTANI épouse VIDAL, demeurant à BOUENI (97620) 2 rue de la Gendarmerie logement 5 ont été nommées co-gérantes en remplacement.

A2628**867**

ORCOM AGEN
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 700 000 euros
Siège social :
755, avenue du Général Leclerc
47000 AGEN
RCS AGEN 443 767 587

AVIS

Le 16 octobre 2026, la collectivité des associés a, à effet du même jour, nommé en qualité de cogérants Monsieur Valentin DOLIGÉ demeurant 69 B, rue du Faubourg de Bourgogne à ORLÉANS (45000) et Monsieur Nicolas ROUILLÉ demeurant 9, rue Saint John Perse à ORLÉANS (45100) pour une durée non limitée, et pris acte de la décision prise par Monsieur Bruno ROUILLÉ de démissionner de ses fonctions de gérant.

Pour avis

A2628**481**

VECCHIOLA
SAS au capital de 1500 €
Siège social : 16 place de la Halle,
47210 VILLEREAL
897 914 909 RCS AGEN.

Aux termes d'une décision en date du 19/10/2026, le Président a pris acte de la démission de Madame Léna MARCHAL de ses fonctions de Directrice Générale à compter du 01/08/2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS

DISSOLUTIONS

A2629**147**

DISSOLUTION

FICA
Société civile
Au capital de 500 euros
Siège social : 13 Impasse Jean Giono
47550 BOE
442 254 066 RCS AGEN

Le 30 septembre 2026, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2026 . Monsieur Alain BERSANS demeurant 13 impasse Jean Giono 47 550 BOÉ a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 13 impasse Jean Giono 47 550 BOÉ

Mention sera faite au RCS d'AGEN

Pour avis.

A2626**716**

LE COMPTOIR DE L'ALBRET
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 13 cours Romas, 47600
NERAC
948 032 024 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 28/09/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christophe COURALET demeurant 2 Rue de la Tenareze 47230 LAVARDAC pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 Cours Romas 47600 NERAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

Tarn-et-Garonne

TRIBUNAUX

A2628**928**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement dt 2011012026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom - Prénom ACND (SARL) Dénomination **ACND** Enseigne Forme - Capital Société à responsabilité limitée 4 500,00 € Adresse 16, Rue des Genewiers 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 984 763 482 2024 B 147 Si non inscrit au RCS 984 763 482 Activité Toute activité liée à la formation pour adulte et toutes les opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tout objet similaire, connexe ou complémentaire ou susceptible d'en favoriser l'extension ou le développement. Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN. Date de cessation des paiements 31/08/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2628**828**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 13/10/2026 a prononcé une **interdiction de gérer, pendant 10 ANS et la faillite personnelle pour une durée de 10 ANS** à l'encontre de : Nom - Prénom **Patrick Stéphane LEHMANN** Qualité: Entrepreneur individuel Adresse : chemin du Coudounie 82110 Lauzerte R.C.S. MONTAUBAN A 437 753 627 2010 A 12 Activité: Vente ambulante de produits alimentaires (sauf boissons) et commerce divers (textiles maroquinerie bazar).

A2629**154**

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de MONTAUBAN

Conformément à l'article L 644-4 du Code de Commerce, le 06/10/2026, la SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET a déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, le projet de répartition dans la procédure ouverte à l'encontre de : **Nom-Prénom : BSP INDUSTRY (SARL) Dénomination : BSP INDUSTRY** Adresse 15, Rue du Brésidou 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN B 817 676 448 2016 B 24

A2629**011**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 26/10/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom-Prénom CRYSTAL (SARL) Dénomination **CRYSTAL** Enseigne O Quali'net Forme - Capital Société à responsabilité limitée 5 000,00 € Adresse 7, Rue du Marché 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN B 949 461 149 2023 B 174 Si non au RCS 949 461 149 Activité Nettoyage à l'aqua, pressing, blanchisserie, repassage de tous articles d'habillement et de matières textiles effectués pour le compte de particuliers ou de professionnels, service de dépôt de colis, vente au détail de mercerie et à titre accessoire la fabrication et la vente de vêtements et maroquinerie Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon MONTAUBAN Date de cessation des paiements 31/08/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2628**937**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 20/10/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de : Nom - Prénom HOUSS'COUPE (SAS) Dénomination **HOUSS'COUPE** Enseigne BARBER SHOP HOUSS'COUPE Forme - Capital Société par actions simplifiée 100,00 € Adresse 26, Boulevard Léonce Granié 82300 Caussade R.C.S. MONTAUBAN B 938 538 766 2024 B 947 Si non inscrit au RCS 938 538 766 Activité L'activité de salon : coiffure, barbier, commerce de détail de produits liés à ces activités Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon MONTAUBAN Date de des paiements 30/04/2025. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2628**930**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 20/10/2026 a adopté le plan de redressement de : Dénomination **GROUPE N2A** Nom-Prénom GROUPEN2A (SAS) Sigle Enseigne Forme - capital Société par actions simplifiée AU CAPITAL DE 40 000,00 Adresse 431, Rue Garrel 82000 Montauban Activité Organisme de formation dans les domaines de l'immobilier et du bâtiment, diagnostics immobiliers, analyses essais et inspections techniques, acquisitions, souscriptions, détention, gestion et cession de toutes parts sociales et prestations de services au profit des filiales de la société. - Activité de formation par apprentissage. Numéro RCS MONTAUBAN B 832 606 370 - 2017 B 589 Si non inscrit au RCS 832 606 370 Commissaire à l'exécution du plan SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Représentant des créanciers Date de cessation des paiements 30/09/2025

A2628**935**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 20/10/2026 a prononcé l'ouverture d'une procédure de REDRESSEMENT JUDICIAIRE à l'égard de : Nom - Prénom FERNANDES JULIEN (SARL) Dénomination **FERNANDES JULIEN** Enseigne Forme - Capital Société à responsabilité limitée - 1 000,00 € Adresse 2 Bis, Rue du Temple 82800 Nègrepelisse R.C.S. MONTAUBAN B 908 223 860 2021 B 979 Si non inscrit au RCS 908 223 860 Activité Plomberie, chauffage, climatisation, travaux d'installation d'eau et de gaz dans tous locaux Mandataire judiciaire SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice ANIIZET 16, rue Mary Lafon 82000 Montauban Date de cessation des paiements 10/12/2025. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandahire judiciaire sus-désigné.

A2628**929**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 20/10/2026 a adopté le plan de redressement de Dénomination **N2A EXPERTISES** SASU Nom-Prénom N2A EXPERTISES SASU (SAS) Sigle Enseigne Forme - capital Société par actions simplifiée AU CAPITAL DE 31 000,00 Adresse 431, Rue Garrel 82000 Montauban Activité Diagnostics immobiliers, analyses, essais et inspections techniques. Numéro RCS MONTAUBAN B 820 622 454 - 2017 B 328 Si non inscrit au RCS 820 622 454 Commissaire à l'exécution du plan SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Représentant des créanciers Date de cessation des paiements 30/09/2025

A2628**932**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 20/10/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **SKW Carrelage** Nom : SKW Carrelage (SARL) Enseigne : Forme - capital : Société à responsabilité limitée 10 000,00 € Adresse : 111, Rue François Mauriac Appt 6 Bât A 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 793 685 678 2013 B 343 Si non inscrit au RCS : 793 685 678 Activité : Carrelage Jugement initial : 07/04/2026

A2628**934**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 20/10/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de : Nom - Prénom AU BON COTE DES CHOSES ''SOCIETE EN LIQUIDATION» (SARL) Dénomination **AU BON COTE DES CHOSES** ''SOCIETE EN LIQUIDATION» Enseigne Forme - Capital Société à responsabilité limitée 1 000,00 € Adresse 51, Avenue du Père Huc 82160 Caylus R.C.S. MONTAUBAN B 845 169 333 2019 B 31 Si non inscrit au RCS 845 169 333 Activité Liquidateur SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 14/10/2025. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

A2629**234**

Conformément à l'article L 644-4 du Code de Commerce, le 27/10/2026, la SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT a déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, le projet de répartition dans la procédure ouverte à l'encontre de : Nom - Prénom : **LA CHOCOLATERIE DE CHARLIE** (SARL) Adresse : 54, B Rue Alsace Lorraine 31000 Toulouse. R.C.S. TOULOUSE : 812 569 622

A2628**931**

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 20/10/2026 a prononcé la clôture du rétablissement professionnel sans liquidation à l'encontre de : Dénomination : Nom - prénom : **FEBVRE Nicolas, André** Enseigne : Forme-capital : 0,00 Adresse : 9, rue Pauline Roland 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN A 481 383 545 2015 A 347 Si non inscrit au RCS : 481 383 545 Activité : Agencement de laboratoires Mandataire judiciaire et liquidateur : Date de cessation des paiements : 28/02/2026. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au représentant des créanciers susdésigné.

A2628**933**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 20/10/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **LAJOIE CYRIL** Nom : LAJOIE CYRIL (SAS) Enseigne : Forme - capital : Société par actions simplifiée 500,00 € Adresse : 18 Grand, Rue d'Ardus 82130 Lamothe-Capdeville R.C.S. MONTAUBAN : B 977 543 917 2023 B 537 Si non inscrit au RCS : 977 543 917 Activité : Exploitation d'une boucherie / charcuterie. Préparation à caractère artisanal de produits à base de viandes ou d'abats et charcuteries. Jugement initial : 07/04/2026

A2628**936**

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 20/10/2026 a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs des opérations de liquidation judiciaire de : Dénomination : **M.E.S FOOD** Nom : M.E.S FOOD (SAS) Enseigne : FRENCH GRILL Forme - capital : Société par actions simplifiée 100,00 € Adresse : 29, Boulevard Camille Delthil 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN : B 930 308 325 2024 B 487 Si non inscrit au RCS : 930 308 325 Activité : Restauration rapide sur place (sans alcool) - Restauration rapide à emporter (sans alcool). Jugement initial : 07/04/2026



DISSOLUTIONS

A2629**109**

SCI Les Paillasseries

Société Civile Immobilière
Siège social : Les Paillasseries
82330 VAREN
Capital social de 18 400 Euros
RCS de Montauban 499 742 112

DISSOLUTION ANTICIPEE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 30 septembre 2026, tenue au siège social de la société a décidé la cessation d'activité de location de biens et la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2026, ainsi que sa liquidation amiable conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au lieu-dit Les Paillasseries, 82 330 Varen.

L'assemblée a nommé comme liquidateur Madame Maryline DELCOL, épouse HEBRARD, demeurant 752 route de Succaillac, 82 330 Varen. en lui conférant les pouvoirs les plus étendus sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution et liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Montauban en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

MODIFICATIONS

A2628**744**

FIDSUD
6 Rue de l'Avenir - 82400 GOLFECH
Tel 05.63.29.43.10 - Email golfech@fidsud.fr
WWW.FIDSUD.FR

SARL GOLD FICH

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 5 Avenue d'Aquitaine 82400 GOLFECH

344 167 820 RCS MONTAUBAN

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er octobre 2026, les associées de la SARL GOLD FICH ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de «propriété, l'administration et la gestion, l'entretien, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, et notamment l'achat, la construction, la rénovation, la location, la gestion et la revente de biens et droits.

immobiliers,», et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

La Gérance.



Destination Santé

Champignons : près de 500 intoxications en septembre et déjà 200 en octobre

En septembre 2026, près de 500 intoxications liées à la cueillette et à la consommation de champignons ont été rapportées aux Centres antipoison, et plus de 200 autres ont déjà été enregistrées depuis le 1er octobre. Les intoxications liées à la consommation de champignons sont principalement dues à la confusion d'une espèce comestible avec une espèce toxique, à une mauvaise conservation des champignons, à la consommation de spécimens en mauvais état, insuffisamment cuits ou consommés en trop grande quantité. « Leurs conséquences sur la santé peuvent être graves, conduire à une hospitalisation voire au décès, rappelle l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (Anses).

Troubles digestifs sévères, complications rénales, atteintes du foie pouvant nécessiter une greffe », figurent ainsi sur la longue liste des risques inhérents aux intoxications.

Alors quels sont les réflexes à adopter pour éviter ces empoisonnements ?

Ne ramassez que les champignons que vous connaissez parfaitement : certaines espèces très toxiques ressemblent fortement à des variétés comestibles. Au moindre doute, faites contrôler votre récolte par un pharmacien ou une association de mycologie. Ne consommez pas une récolte si l'un des champignons n'a pas été identifié avec certitude. Enfin ne donnez jamais de champignons cueillis à de jeunes enfants.

Que faire en cas de symptômes ?

Après avoir consommé des champignons de cueillette, des nausées, vomissements, diarrhées, vertiges, tremblements ou troubles de la vue doivent vous alerter. Contactez immédiatement un Centre antipoison, le 15 ou le 112.

Après le sport, buvez à petites gorgées

Pendant l'exercice, le corps perd de l'eau principalement par la transpiration. Plus l'effort est long, intense ou pratiqué par temps chaud, plus ces pertes peuvent être importantes. Or, l'eau joue un rôle essentiel dans la régulation de la température corporelle, la circulation sanguine et le fonctionnement des muscles. Après l'effort, l'objectif est donc de remplacer progressivement les liquides perdus. Avaler rapidement une grande quantité peut donner une sensation de ventre plein, provoquer des ballonnements ou simplement être inconfortable, notamment juste après une activité intense. C'est pourquoi il est plutôt conseillé de boire à petites gorgées, idéalement en plusieurs prises rapprochées.

Eau, petites gorgées... et parfois des électrolytes

Pour une séance classique de moins d'une heure, réalisée dans des conditions normales, l'eau suffit généralement. Les besoins sont très variables selon la température, l'intensité de l'effort et la quantité de sueur produite. L'American College of Sports Medicine rappelle d'ailleurs que la plupart des personnes qui font de l'exercice moins de 60 à 90 minutes dans des conditions normales n'ont pas besoin de boissons spécifiquement enrichies en électrolytes.

Après un effort long, intense ou réalisé dans la chaleur, la situation change. La transpiration entraîne également une perte de sodium. Une boisson contenant des électrolytes, ou simplement un repas normalement salé accompagné d'eau, peut alors contribuer à restaurer l'équilibre hydrique. Autre précaution, il ne sert à rien de se forcer à boire énormément. Une consommation excessive d'eau sur une courte période peut diluer le sodium dans le sang et, dans des situations extrêmes, provoquer une hyponatrémie potentiellement grave. Le but n'est donc pas de boire le plus possible, mais de boire suffisamment.



LeStudio - Phovoir

TOC : pourquoi vérifier 10 fois si la porte est bien fermée....

Il nous est arrivé, à toutes et à tous, de nous demander si la porte était bien fermée avant de partir. Mais ce geste du quotidien peut parfois se transformer en véritable cauchemar. En particulier, précise la psychologue Valérie P., « lorsque le patient en souffre, que ce geste devient envahissant au point d'empêcher de passer à autre chose ». En l'occurrence de partir, non sans avoir réalisé quantité de vérifications aussi irrépressibles qu'incontrôlables....

Un acte censé rassurer...

Les spécialistes parlent ainsi de trouble obsessionnel compulsif (TOC) de vérification. C'est donc d'abord une obsession, à travers des pensées ou des images persistantes qui s'imposent et génèrent des émotions plutôt désagréables. Puis ce sont des compulsions définies comme des comportements répétitifs que l'on se sent obligé d'accomplir, dans l'optique justement de diminuer la détresse causée par l'obsession. Ce qui signifie que ces agissements sont censés rassurer...

Quels déclencheurs ?

Ces TOC traduisent « une anxiété, des angoisses, un besoin de contrôle et ou un sentiment d'insécurité, qu'il soit vécu ou intérieur », énumère la psychologue. Autrement dit, un état émotionnel empreint de doute, de vulnérabilité, voire de peur « sans vraiment que le patient soit en mesure de l'identifier et de le verbaliser ». Parmi les éléments déclencheurs, elle cite également la survenue éventuelle de traumatismes passés. « Par exemple, un cambriolage ou un incendie ».

En venir à bout...

La prise en charge de ces TOC passe par une thérapie cognitivo-comportementale (TCC). Réalisée par un praticien (psychologue...) dûment formé, « son but est de confronter le patient à son angoisse pour la faire diminuer, petit à petit », explique Valérie P.

Éducation Remplacement de Parcoursup, places supplémentaires dans le supérieur, recrutements d'enseignants… Pour Marie-Caroline Missir, du think tank VersLeHaut, les mesures annoncées lundi 26 octobre témoignent d'« une écoute indéniable » de la contestation lycéenne.

« Le gouvernement a répondu concrètement aux demandes des jeunes »

Les annonces gouvernementales de ce lundi 26 octobre sur les lycées et l'enseignement supérieur sont-elles à la hauteur des attentes manifestées par les lycéens depuis un mois ?
Étant donné la situation extrêmement critique, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de répondre très concrètement aux attentes des lycéens. Je note dans cette réponse une écoute indéniable de ces revendications.
Les remontées des lycéens sur la plateforme mise en place par le ministère de l'éducation nationale début octobre sont prises en compte et analysées. Je n'ai pas de souvenir ces dernières années d'une réaction aussi forte et rapide dans un contexte aussi dégradé. On peut noter aussi que les mesures concernées nécessitent des moyens, ce qui veut dire qu'elles feront l'objet d'amendements au budget en cours d'examen.
Ce qui est très étonnant, c'est la méthode choisie pour communiquer, avec ces annonces qui ont été faites par Matignon à des influenceurs avant les représentants syndicaux, et au moment même où le président de la république vilipendait les réseaux sociaux.

Le remplacement annoncé de Parcoursup, s'il répond aux demandes des syndicats, semble dépasser les attentes exprimées par les 100 000 lycéens qui ont répondu à la concertation en ligne. Ces derniers n'ont en effet placé ce sujet qu'à la sixième position et ne demandaient qu'une amélioration de ce portail d'accès au supérieur. Comment analysez-vous ce choix ?
Effectivement, j'ai été surprise des annonces sur Parcoursup, dans la mesure où l'ensemble des acteurs du supérieur, dont les présidents d'université eux-mêmes, sont unanimes pour dire qu'on ne saurait pas faire sans Parcoursup. Il s'agit donc à mon sens avant tout d'un signal politique.
On sait en réalité que le problème est ailleurs, dans l'engorgement à l'entrée dans le supérieur, dans le manque d'accompagnement à l'orientation tout au long du lycée… La cristallisation sur Parcoursup n'est que l'illustration de la désillusion quant à la promesse de massification de l'accès aux études supérieures.

Quelles limites voyez-vous aux annonces du gouvernement ?
Nous sommes ici dans une réponse extrêmement réactive à la crise, mais qu'en est-il de l'inscription dans le temps long ? D'ailleurs, sur Parcoursup, le gouvernement ne s'engage pas beaucoup car il renvoie à 2028 le remplacement de cette plateforme, c'est-à-dire lorsque ce ne sera plus lui qui sera en responsabilité. Or, nous sommes à un moment où l'éducation a besoin de stabilité, d'un engagement pluriannuel. Certes, l'inscription dans le temps long est difficile dans le contexte politique actuel, à quelques mois de l'élection présidentielle…
Par ailleurs, je vois dans les annonces de ce lundi beaucoup de choses intéressantes concernant l'accompagnement à l'orientation, avec un travail avec l'Onisep, ouvert aux parents, une immersion pour les lycéens dans l'enseignement supérieur.
Mais ce qui m'étonne, c'est que rien de plus sur le sujet ne soit demandé aux enseignants. On se souvient des 54 heures annuelles prévues pour cet accompagnement dans la réforme Blanquer qui ne sont en réalité que partiellement faites. Mais il n'en est pas fait mention cette fois. Cela note bien la ligne de crête sur laquelle se trouve le gouvernement par rapport aux enseignants.
Enfin, si l'on veut s'inscrire dans le long terme, il faut faire attention à ne pas oublier l'école et le collège, qui certes ne bénéficient pas de représentants syndicaux pour porter la voix des élèves, mais qui sont les niveaux les moins bien dotés.

Recueilli par
Clémence Houdaille



Le cortège de la Fage, un syndicat étudiant, lors de la manifestation du 13 octobre, à Paris. Plusieurs mesures pour les lycées et le supérieur ont été annoncées lundi 26 octobre 2026. *Jan Schmidt-Whitley / Le Pictorium/MaxPPP*

Les principales mesures annoncées

Parcoursup : une réforme de la plateforme d'orientation dès 2027, avant son remplacement annoncé en 2028.
Enseignement supérieur : 15 000 places supplémentaires, principalement en BTS et en IUT.
Effectifs par classe : un plafond de 28 élèves en seconde dès la rentrée 2027 dans les lycées les plus défavorisés, avant une généralisation en 2028.
Postes d'enseignants : annulation des 836 suppressions prévues au budget 2027 et création de 500 postes dans les lycées publics.
Rénovation : un plan de 5 milliards d'euros pour les lycées et les universités, essentiellement sous forme de prêts à taux réduit aux collectivités.
Bourses étudiantes : une indexation sur l'inflation.
Baccalauréat : une réflexion sur la suppression du contrôle continu en première et sur l'aménagement des spécialités pour alléger les emplois du temps.
Orientation : un débat sans vote était prévu le 28 octobre à l'Assemblée nationale sur l'accès à l'enseignement supérieur.

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
PL
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL